

INSPE Académie de Limoges

Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation

Master MEEF

1<sup>er</sup> degré

2022/2024

# En quoi stimuler l'empathie permet de prévenir du harcèlement scolaire à l'école primaire ?

DELMAS Servanne

Gérard Devianne

Directeur de mémoire



## Remerciements

---

En préface, j'aimerais adresser une pensée toute particulière pour Monsieur Devianne avec qui j'ai eu la chance de partager ce séminaire de recherche. Merci pour sa pédagogie et sa patience qui m'ont été d'une précieuse aide. Je le remercie également pour sa bonne humeur communicative et sa gentillesse.

Je tiens à remercier également tout le corps enseignant de l'INSPE de Tulle, pour leurs précieux conseils et leur aide.

Je souhaite remercier ma famille, merci à mon père, à ma tante et Amélie pour leurs nombreuses relectures.

Un grand merci au corps enseignant de l'école pour leur aide et leur soutien. Merci aux élèves de la grande-section d'avoir participé à ce protocole de recherche.

Je voudrais également remercier mes amis pour leurs conseils et leur bienveillance. Merci Camille et Inès, pour ces nombreuses heures à la bibliothèque universitaire.

Enfin, mes derniers remerciements vont à tous les lecteurs de ce mémoire.

## Droits d'auteurs

---

Cette création est mise à disposition selon le Contrat :

« **Attribution-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de modification 3.0 France** »

disponible en ligne : <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/fr/>



## Table des matières

---

Introduction.....	8
1. Apports théoriques.....	10
1.1. Etat de la recherche scientifique.....	10
1.1.1. Qu'est-ce que le harcèlement scolaire ?.....	10
1.1.1.1. La violence.....	10
1.1.1.2. Définition du harcèlement et sa naissance.....	12
1.1.1.3. Les différentes formes du harcèlement.....	15
1.1.1.4. Les différents acteurs.....	16
1.1.1.5. Les conséquences.....	18
1.1.2. Qu'est-ce que l'empathie ?.....	19
1.1.2.1. Définition de l'empathie.....	19
1.1.2.2. Le développement de l'empathie.....	21
1.1.2.3. Les différentes formes d'empathie.....	23
1.1.2.4. La posture de l'empathie (non verbale).....	24
1.1.2.5. L'empathie dans le phénomène de harcèlement.....	25
1.2. Au sein de l'école.....	26
1.2.1. Les prémices de la prévention en France.....	26
1.2.2. L'environnement de la prévention.....	28
1.2.3. Le programme pHARe.....	30
1.2.4. Les temps forts de la prévention.....	32
1.2.5. La législation du harcèlement.....	34
1.2.6. Les nouveaux dispositifs.....	36
Conclusion du cadre théorique.....	39
2. Apports pratiques.....	40
2.1. Problématique et protocole de recherche.....	40
2.1.1. Problématique.....	40
2.1.2. Présentation du protocole.....	41
2.1.2.1. Choix du support.....	41
2.1.2.2. Organisation du protocole (niveau, période, support).....	43

2.1.2.3. Méthodologie de collecte de données.....	46
2.1.2.4. Hypothèses.....	48
2.2. Présentation de la classe au sein de l'école et de la mise en œuvre du protocole .....	49
2.2.1. Le contexte .....	49
2.2.2. La mise en œuvre des séances.....	50
2.3. Recueil, analyse et interprétation des résultats.....	54
2.3.1. Recueil des données de la phase 1.....	54
2.3.1.1. Résultat de la séance 2 du 16 novembre 2023 (phase 1).....	54
2.3.1.2. Résultat de la séance 3 du 30 novembre 2023 (phase 1).....	55
2.3.2. Analyse des données de la phase 1.....	58
2.3.3. Recueil des données de la phase 2.....	59
2.3.3.1. Résultat de la séance 6 du 14 décembre 2023 (phase 2).....	60
2.3.3.2. Résultat de la séance 7 du 21 décembre 2023 (phase 2).....	60
2.3.4. Analyse des données de la phase 2.....	63
2.3.5. Comparaison des résultats .....	64
2.3.6. Interprétations et problématique de départ .....	68
2.4. Analyse du dispositif.....	71
2.5. Evolutions possibles (réinvestissements).....	72
Conclusion .....	75
Références bibliographiques.....	78

## Table des illustrations

---

**Table des tableaux**

---

## Introduction

---

Le harcèlement scolaire est un phénomène qui touche de plus en plus d'enfants. Plus de 10% des élèves de l'école primaire y sont actuellement confrontés. Il a été démontré que les faits de violences ne cessent de croître dans les établissements, endroits qui doivent pourtant assurer la sécurité de leurs élèves : « même si l'on constate une augmentation très préoccupante de la haine pour le professeur, les premières victimes de la violence scolaire sont majoritairement les élèves qui sont aussi les plus « victimiseurs ». »<sup>1</sup>. Aussi, depuis 2010, le harcèlement scolaire est au cœur des campagnes de l'Éducation nationale.

L'école est le lieu où se déroulent les premières années de vie sociale des enfants. Durant cette période, l'enfant va construire sa propre identité et s'intégrer au groupe. Bien que l'École ait d'abord un rôle de transmission des savoirs, elle doit également enseigner des règles de citoyenneté à ses élèves. En effet, dans les programmes de cycle 2 et de cycle 3, en Enseignement Moral et Civique (EMC), dans l'axe « Respecter autrui », il est dit que les élèves doivent « respecter autrui, accepter et respecter les différences, et l'intégrité de la personne ».

Le choix de ce sujet « Climat scolaire, prévention et lutte contre les micro-violences et le harcèlement » a été une évidence pour moi. En effet, il s'agit d'un sujet transversal aux enseignements, qui permet d'acquérir progressivement le vivre-ensemble. J'ai décidé d'axer plus précisément ma recherche sur la prévention du harcèlement, puisqu'il s'agit pour moi d'un problème national qui empoisonne l'enseignement et donc qu'il est urgent d'enrayer afin de préserver « le vivre-ensemble ». Ayant déjà été victime, je pense, qu'il faut cesser de considérer ce phénomène comme un « rite » de passage et impliquer davantage les élèves, en leur expliquant toutes les conséquences que le harcèlement peut avoir sur la victime au moment des faits et sur sa vie future ainsi que sur celle des harceleurs.

Au fur et à mesure de mes investigations, en classe ou par des lectures scientifiques, j'ai découvert que l'empathie, ou plutôt son manque, jouait un rôle prépondérant dans cette violence. En enseignant aux élèves, l'empathie envers leurs camarades, on peut, selon moi, les sensibiliser sur l'importance du respect et que la différence au sein d'un groupe est une force et non une faiblesse.

---

<sup>1</sup> Martine Fournier, 'Introduction. Mieux éduquer et mieux former', in *Éduquer et Former, Synthèse* (Auxerre: Éditions Sciences Humaines, 2016), pp. 7–10 <<https://doi.org/10.3917/sh.fourn.2016.01.0007>>.



Nous arrivons à ma problématique qui va guider ce mémoire de recherche, nous allons nous demander en quoi stimuler l'empathie permet de prévenir du harcèlement scolaire ?

En vue de mon sujet, j'ai développé ma recherche dans un cadre théorique s'articulant autour de trois axes. Un premier sur le phénomène du harcèlement. Un second sur le sentiment d'empathie et ses conséquences. Enfin un dernier axe sur les dispositifs mis en place par l'Education nationale ayant pour objectif la prévention du harcèlement.

Par ailleurs et en appui avec ce cadre théorique, je vais mettre en place un cadre pratique s'articulant autour de « cartes émotions » et d'un questionnaire mettant en évidence le bien-fondé d'un travail sur l'empathie pour lutter contre le harcèlement. Ces « cartes émotions » rappellent aux élèves les cartes d'un jeu et sont donc ludiques. La symbolique des émotions est simplifiée, mais sans équivoque possible.

## 1. Apports théoriques

---

Cette première partie va compiler les recherches théoriques actuelles sur le harcèlement scolaire et plus précisément sur la prévention de ce phénomène. Pour cela, j'ai décidé d'organiser ma réflexion, en la centrant, d'une part, sur l'aspect scientifique et institutionnel de ce sujet et, d'autre part, sur l'aspect institutionnel qui régit l'Ecole.

### 1.1. Etat de la recherche scientifique

Le phénomène du harcèlement scolaire a été décrit en 1970 par le psychologue Dan Olweus. Néanmoins, en France, il aura fallu attendre 2010 pour que le gouvernement s'intéresse à ce problème grandissant.

#### 1.1.1. Qu'est-ce que le harcèlement scolaire ?

##### 1.1.1.1. La violence

Depuis une vingtaine d'années, l'Ecole subit une montée de la violence scolaire, et ce pour de multiples raisons.

Selon le chercheur Bernard Charlot, elle est liée au contexte économique, puisqu'il est évident que la fracture sociale n'a cessé de se creuser durant les dernières décennies. Il faut également souligner le rôle de la société de consommation qui a développé chez les élèves un sentiment de frustration devant l'étalage des richesses quotidiennement mis en avant par la publicité. La télévision, par exemple, contribue à répandre et à valoriser le bien-fondé de la violence. Une étude canadienne<sup>2</sup> rappelle que les médias diffusent un climat favorable à la violence en la présentant comme étant un moyen efficace, facile et positif de défense.

Le contexte culturel joue également un rôle dans cette expansion de la violence. Jacques Dupâquier<sup>3</sup>, dans son ouvrage, *La violence en milieu scolaire*, écrit que nous ne savons plus distinguer le bien du mal et que nous parlons aux enfants de leurs droits, mais rarement de leurs devoirs, et encore moins du respect et du droit des autres. En outre, l'ensemble des spécialistes s'accordent pour affirmer que le contexte familial joue un rôle important dans cette expansion. Ils s'accordent à dire

---

<sup>2</sup> *Que savons-nous à propos de la violence dans les médias ?* (2013, janvier 17). HabiloMédias. <https://habilomedias.ca/violence/que-savons-nous-propos-violence-m%C3%A9dias>

<sup>3</sup> Dupâquier, J. (1999). *Chapitre premier. Qu'est-ce que la violence scolaire ?* In *La violence en milieu scolaire* (p. 7-20). Presses Universitaires de France. <https://www.cairn.info/la-violence-en-milieu-scolaire--9782130499442-p-7.htm>

que la structure familiale peut exercer une influence sur ce phénomène. En effet, les enfants sont de plus en plus amenés à être seuls et donc à gérer leurs conflits selon la façon qui leur semble la plus efficace. L'ancienne responsable de formation à la Protection judiciaire de la jeunesse, Mme Mouget,<sup>4</sup> a reconnu que les enfants d'aujourd'hui vivent dans des familles confrontées à des situations plus difficiles que par le passé.

Le philosophe, Yves Michaud, définit la violence, d'un côté, comme étant des faits et des actions violentes, et de l'autre, l'acquisition d'un sentiment de puissance. Ainsi, dans le premier cas, la violence s'oppose à la paix ou à l'ordre, dans l'autre, elle s'oppose à la mesure.<sup>5</sup> Il reconnaît également que les formes de violences dépendent de l'évolution des moyens techniques et des inventions de l'imagination perverse. D'après l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), la violence est « l'utilisation intentionnelle de la force physique, de menaces à l'encontre des autres ou de soi-même, contre un groupe ou une communauté, qui entraîne ou risque fortement d'entraîner, un traumatisme, des dommages psychologiques et physiques, des problèmes de développement ou un décès »<sup>6</sup>. Une multitude de définitions de la violence existent, en complément ou en opposition les unes par rapport aux autres, ce qui illustre la difficulté dans la définition de la violence.

De ce fait, d'après le Centre Canadien de littératie aux médias numériques, on parle de violence scolaire lorsqu'il y a transgression de l'ordre scolaire ou des règles de vie en société<sup>2</sup>, ou bien encore lorsqu'il s'agit d'incivilités perpétrées au sein de l'école. D'un point de vue psychologique, ces incivilités répétées créent un climat d'insécurité. L'apparition de tels comportements incivils déstabilise grandement la communauté scolaire qui se sent impuissante.

Le chercheur Eric Debarbieux utilise le terme d'« incivilité »<sup>7</sup>. Ce terme suppose l'idée que laisser les petits délits quotidiens impunis conduit forcément leurs auteurs à commettre des infractions de plus en plus graves. Cette violence scolaire se caractérise par un degré croissant de gravité. Le premier degré correspond aux « troubles en classe » qui peuvent dériver en « chahut » remettant ainsi l'autorité du professeur en question. Le deuxième degré concerne les bagarres entre élèves qui deviennent de plus en plus violentes. Le troisième degré débouche sur une désorganisation de la vie

---

<sup>4</sup> Corpart, I. (2018). *La famille aujourd'hui, entre tradition et modernité*, Sébastien Dupont, Éditions sciences humaines, 2017, 224 p. *Recherches familiales*, 15(1), 163-165. <https://doi.org/10.3917/rf.015.0163>

<sup>5</sup> Michaud, Y. (2014). *Définir la violence ? Les Cahiers Dynamiques*, 60(2), 30-36. <https://doi.org/10.3917/lcd.060.0029>

<sup>6</sup> *Définition de la violence | INSPQ. (s. d.). Consulté 18 avril 2023, à l'adresse <https://www.inspq.qc.ca/rapport-quebecois-sur-la-violence-et-la-sante/vers-une-perspective-integree-en-prevention-de-la-violence/definition-de-la-violence>*

<sup>7</sup> *Éric Debarbieux and Benjamin Moignard, 'Chapitre 2 Climat scolaire, violence, harcèlement : ce que disent les élèves et les personnels', in L'école face à la violence, Collection U (Paris: Armand Colin, 2016), pp. 32-51 <<https://doi.org/10.3917/arco.debar.2016.01.0032>>.*

scolaire. Le quatrième degré voit l'insolence et la provocation se faire de plus en plus présentes. Au cinquième degré, peut apparaître le vandalisme. Enfin, le degré ultime de la violence scolaire est la violence physique contre des biens, mais aussi contre des personnes.<sup>8</sup>

### 1.1.1.2. Définition du harcèlement et sa naissance

Les établissements scolaires sont de plus en plus le théâtre d'incivilités à des degrés divers.<sup>9</sup> La répétition d'actes malveillants a des conséquences sur le climat scolaire, mettant à mal les sentiments de sécurité et de protection que doit symboliser l'école.

Le harcèlement scolaire, également appelé « school-bullying »<sup>10</sup>, est une action négative portée par un ou plusieurs élèves à l'encontre d'un autre, difficile à appréhender par l'adulte mais aux conséquences multiples allant du décrochage scolaire jusqu'au suicide. D'après le ministère de l'Éducation nationale, « le harcèlement scolaire est une violence répétée effectuée au sein de l'école et perpétrée par un ou plusieurs élèves à l'encontre d'une victime qui ne peut se défendre ». <sup>11</sup>

Le concept du harcèlement scolaire a été développé par le psychologue Dan Olweus par le biais d'études réalisées dans des établissements scolaires scandinaves, au début des années 1970.

Pour qualifier ces actes de harcèlement, trois critères doivent être simultanément présents :

- L'intentionnalité de la conduite agressive,
- La répétition dans le temps de ces actes néfastes,
- Une relation d'emprise asymétrique entre le dominant et le dominé.<sup>12</sup>

De ce fait, cette violence existe s'il y a répétition dans la durée et ce en l'absence d'adultes en mesure de les identifier. Cependant, la perception de la fréquence de répétition est différente pour chaque être humain. Il est donc important de se questionner sur le nombre de répétitions nécessaire pour que

---

<sup>8</sup> Climat scolaire et prévention des violences | Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse. (s. d.). Consulté 18 avril 2023, à l'adresse <https://www.education.gouv.fr/climat-scolaire-et-prevention-des-violences-11918>

<sup>9</sup> Les enquêtes nationales de climat scolaire et de victimation. (s. d.). Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse. Consulté 18 avril 2023, à l'adresse <https://www.education.gouv.fr/les-enquetes-nationales-de-climat-scolaire-et-de-victimation-323459>

<sup>10</sup> de Saint Martin, C. (2012). Nommer les violences scolaires. Des incivilités au harcèlement scolaire. *GRAPE, La lettre de l'enfance et de l'adolescence*, 87(1), 119-126. <https://doi.org/10.3917/lett.087.0119>

<sup>11</sup> Le harcèlement entre élèves | eduscol | Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse—Direction générale de l'enseignement scolaire. (s. d.). Consulté 18 avril 2023, à l'adresse <https://eduscol.education.fr/974/le-harcelement-entre-eleves>

<sup>12</sup> Catheline, N. (2018). Chapitre Premier. Qu'est-ce que le harcèlement scolaire ? Vol. 2e éd. (p. 5-24). Presses Universitaires de France.

<https://www.cairn.info/le-harcelement-scolaire--9782130813712-p-5.htm>

ces actes soient qualifiés de harcèlement scolaire. D'après Peter Smith, la violence n'est pas nécessairement répétée quotidiennement.<sup>13</sup> Selon Dan Olweus, on peut parler de harcèlement à partir d'un intervalle d'un mois tandis que Ludwig Lowenstein considère qu'il faut qu'il y ait des actes toutes les semaines et ce pendant six mois pour pouvoir les qualifier de harcèlement.<sup>14</sup> Ainsi, les notions de répétitivité et de durée dans le temps font encore débat. Si on considère seulement les faits isolés, ils sont sans conséquence. En effet, isolés et occasionnels, ils peuvent être perçus comme des taquineries. Malgré tout, leur répétition fait naître chez la victime un sentiment de mal-être.

Le harcèlement est un phénomène qui reste invisible pour les adultes. En effet, les actes sont sournois et hors de la vue des adultes. Lorsqu'ils sont enfin perçus, il est possible que les adultes pensent qu'il s'agit d'actes sans importance et que la victime n'est pas impactée. Pour rester invisible, le harcèlement scolaire s'exerce dans tous les lieux qui échappent à la vigilance, comme la cour de récréation ou le gymnase.

Aidé par le numérique, depuis quelques années, le harcèlement scolaire se développe sous une nouvelle forme, on parle de cyberharcèlement. Il s'agit du harcèlement qui s'exerce sur le Net, notamment via les réseaux sociaux. Pour Catherine Blaya<sup>15</sup>, les cybervictimes peuvent aussi être victimes de harcèlement scolaire et les agresseurs en ligne sont aussi des agresseurs dans la vie.<sup>16</sup> De plus, il a été constaté que les cyberagresseurs sont moins actifs durant les vacances scolaires, sans doute parce que le cyberharcèlement concerne les jeunes d'un même établissement et d'un même niveau.<sup>17</sup>

Toutes les données confirment que le harcèlement est un phénomène largement répandu. En France, 15 % à 20 % des enfants d'âge scolaire seraient affectés par ce phénomène<sup>18</sup>. Au total, 700 000 élèves seraient ainsi harcelés chaque année, avec des conséquences plus ou moins graves.

Le cyberharcèlement concernerait de 15 à 25 % des jeunes selon les pays, dont 9 % pour la tranche d'âge des 9-10 ans.

---

<sup>13</sup> Bellon, J., & Gardette, B. (2010). Le rôle des pairs dans la constitution du harcèlement scolaire. *Diversité*, 162(1), 68-71.

<sup>14</sup> Déconstruire les mécanismes du harcèlement scolaire – Projet de fin d'études. (s. d.). Consulté 18 avril 2023, à l'adresse <https://www.rapport-gratuit.com/deconstruire-les-mecanismes-du-harcelement-scolaire/>

<sup>15</sup> Catherine Blaya, 'Le cyberharcèlement chez les jeunes', *Enfance*, 3.3 (2018), 421–39 <<https://doi.org/10.3917/enf2.183.0421>>.

<sup>16</sup> Camuset, C., Zampirolo, N., Wiart, C., & Berdin, S. (2010). Harcèlement entre élèves. *Le Journal des psychologues*, 283(10), 56-61. <https://doi.org/10.3917/jdp.283.0056>

<sup>17</sup> V. Fougere-Linlaud, 'Harcèlement Entre Pairs En Milieu Scolaire', *Journal de Pédiatrie et de Puériculture*, 35.4 (2022), 179–88 <<https://doi.org/10.1016/j.jpp.2022.05.008>>.

<sup>18</sup> Nicole Catheline, 'Chapitre premier - Qu'est-ce que le harcèlement scolaire ?', *Que sais-je ?* (Paris cedex 14: Presses Universitaires de France, 2016), pp. 5–24 <<https://www.cairn.info/le-harcelement-scolaire--9782130731672-p-5.htm>> [accessed 30 October 2023].

Plus tard, lorsque l'enfant grandit, il s'éloigne de ses parents. Son cercle d'amis prend alors beaucoup plus d'importance. Il prend le relais des référents parentaux et permet à l'enfant de mieux façonner sa propre identité. Le groupe offre donc, au moment de cette séparation, une protection et des identités provisoires.

Etant en pleine construction identitaire, l'enfant cherche à rester avec ses pairs et il réalise une forme de mimétisme : il copie les comportements de son groupe d'amis afin d'en être plus proche et ne pas se faire rejeter. Mais il est possible que l'enfant, à un moment donné, s'écarte des valeurs partagées par le groupe s'excluant alors d'office.

Face à la différence de l'autre, un enfant peut réagir de deux façons : soit il s'éloigne de celui qui est différent ou qu'il perçoit comme tel, soit il se sent touché par celle-ci qui le renvoie à ses propres différences. Le harcèlement est donc une autre manière de réagir et de répondre à la dissimilitude. L'hétérogénéité avec le groupe peut être relative, lorsqu'elle tient à l'environnement, ou absolue lorsqu'elle fait partie du physique ou de la personnalité.

La première manifestation d'une dissemblance dans un groupe peut faire ressurgir chez un autre membre du même groupe l'idée qu'il est intolérable de tomber dans une telle situation de faiblesse. Il y a alors dénégation : « je ne suis pas comme ça ». Ainsi, la présence d'une disparité au sein d'un groupe peut compromettre la cohésion du groupe qui se retrouve autour de certaines valeurs. Il y a alors bouc émissaire.

Le point de départ du harcèlement est la perception chez la future victime d'une différence jugée dérangeante par le ou les agresseurs. Ces derniers vont avoir pour objectif de se moquer, d'ennuyer gravement la victime en s'en prenant à ses biens ou à lui-même afin d'obtenir son éviction. Le harcèlement naît donc d'un échec de dynamique de groupe.

Le harcèlement peut commencer par quelques moqueries sans que son auteur ne pense nécessairement à mal. Lorsqu'elles deviennent fréquentes et régulières, l'auteur ne peut plus prétendre ignorer les souffrances de sa victime, d'autant qu'elles sont souvent accompagnées de pleurs et d'un isolement. C'est d'ailleurs la visibilité du phénomène qui permettra à l'agresseur de rallier à lui d'autres élèves, car le soutien des pairs lui est indispensable.

Le harceleur, le harcelé et les témoins forment un triangle pernicieux, à la propriété particulière ou l'on peut interchanger les rôles, les victimes devenant témoins, les témoins devenant victimes ou harceleurs.<sup>19</sup>

### 1.1.1.3. Les différentes formes du harcèlement

Le harcèlement scolaire est un phénomène sournois de par son caractère invisible pour les adultes, mais également par la multitude des formes qu'il peut prendre.

Lorsque l'on pense à la violence on pense souvent à la violence physique, mais il en existe d'autres bien plus traumatisantes par leur répétition.

Par ailleurs, un même harcèlement peut être la volonté d'un ou plusieurs individus visant une ou plusieurs victimes.

Le harcèlement peut donc être un acte physique perpétré par un ou des agresseurs envers une ou plusieurs victimes, comme des bousculades ou des coups par exemple. Le harcèlement peut aussi être verbal, avec des insultes sur le physique ou les capacités intellectuelles, des moqueries, des surnoms méprisants. Il peut y avoir une forme de violence d'appropriation, c'est-à-dire que les harceleurs s'en prennent aux biens matériels des victimes. Cela peut s'illustrer par des vols, rackets et dégradations d'objets. On peut également parler de la forme sexuelle que ce dernier peut prendre, avec des attouchements non consentis, des remarques à caractère sexuel, voire homophobes. Ces exemples appartiennent au harcèlement dit direct. Ce sont les garçons qui y recourent le plus, car ils se servent de leur force d'intimidation physique.<sup>20</sup>

Cependant, la violence scolaire peut avoir d'autres visages. Elle peut créer un véritable isolement. Celui-ci peut se mettre en place par des silences à l'approche de la victime, par l'ignorance de cette dernière, par l'éloignement quand elle s'approche, par le fait de la choisir en dernier lorsqu'il faut composer des équipes. Les agresseurs peuvent également propager des rumeurs à l'encontre de la ou des victimes. Le cyberharcèlement peut amplifier ce modèle. Il s'agit, pour la victime, d'une forme d'agression qui pénètre dans son intimité et qui ne s'arrête pas au portail de l'école. La victime n'a donc plus aucun répit et ce, même chez elle. De plus, de par le caractère anonyme du net, elle peut subir diverses violences sans en connaître l'auteur. On parle alors, cette fois-ci, de harcèlement dit

---

<sup>19</sup> *Le harcèlement scolaire – DROITS DES LYCEENS*. (s. d.). Consulté 18 avril 2023, à l'adresse <http://droitsdeslyceens.com/le-harcèlement-scolaire/>

<sup>20</sup> Catheline, N. (2009). Harcèlements en milieu scolaire. *Enfances & Psy*, 45(4), 82-90. <https://doi.org/10.3917/ep.045.0082>

indirect. On condamne la victime à l'ostracisme. Les filles l'utilisent majoritairement en propageant des rumeurs.

Dans les faits, ces différentes formes s'entremêlent bien souvent, et le harcèlement peut prendre plusieurs visages.

D'après une enquête réalisée en France, durant l'année scolaire 2020-2021, les inspecteurs de l'Éducation nationale (IEN) ont déclaré 2,8 incidents graves pour 1 000 écoliers, proche du niveau de l'année scolaire 2018-2019. Au cours de l'année scolaire 2020-2021, les atteintes verbales qui s'adressent aux personnes représentent 81 % des signalements dans les écoles. Les violences physiques représentent 35 % des signalements dans les établissements publics. Les atteintes aux biens tels les vols, les dommages aux biens personnels, aux locaux ou au matériel représentent quant à eux 4 % des accidents graves dans les écoles publiques.<sup>21</sup>

#### **1.1.1.4. Les différents acteurs**

Comme nous l'avons dit précédemment, le harcèlement est une relation asymétrique entre un dominant et un dominé.

Lorsque l'enfant grandit, il commence peu à peu à s'éloigner de ses parents pour se rapprocher de ses pairs. Ainsi, le groupe devient de plus en plus important dans sa vie. Par le groupe, il construit sa propre identité à l'image de ses camarades. Pour grandir, les enfants ont besoin de comparer et de rechercher les similitudes et les différences avec les autres.

Les différences au sein d'un groupe seraient constructives, cependant au-delà d'un certain nombre elles peuvent perturber l'équilibre du groupe. Les conséquences seraient le risque d'exclusion voire de harcèlement de l'individu si différent.

Les harceleurs peuvent être un ou plusieurs élèves. Ils parviennent à faire de leurs camarades des témoins et de ce fait leurs complices. On les qualifie de dominant. Généralement, les harceleurs voient chez les victimes une différence qui fait écho à leur faiblesse et par peur, ils préfèrent s'en débarrasser pour ne plus avoir à la supporter. Ces enfants peuvent vivre des situations familiales difficiles, situations qui entraînent souvent une baisse des résultats scolaires et qui bien qu'atténuantes favorisent la violence. D'après Olweus, le *bullying* est d'abord le fait des garçons, mais

---

<sup>21</sup> *Résultats de l'enquête SIVIS 2020-2021 auprès des écoles publiques et des collèges et lycées publics et privés sous contrat.* (s. d.).  
Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse. Consulté 18 avril 2023, à l'adresse <https://www.education.gouv.fr/resultats-de-l-enquete-sivis-2020-2021-aupres-des-ecoles-publiques-et-des-colleges-et-lycees-publics-326311>



les filles peuvent aussi l'exercer. Plus la situation dure, plus les harceleurs se considèrent légitimes dans leurs actions et deviennent incapables d'éprouver de l'empathie pour leur victime. Le silence des témoins valide ce sentiment. Ce sentiment de supériorité peut donner envie à leur entourage de s'associer à eux en adoptant également le rôle de harceleur.

Concernant les victimes, le plus souvent, elles peinent à comprendre l'attitude du harceleur. Elles sont en état de sidération et ne sont pas en mesure de se défendre correctement. Si les victimes comprennent rapidement les motivations de l'agresseur, elles seront à même de se protéger. Être capable de contrôler ses émotions est l'une des conditions essentielles à la socialisation. Ainsi, il est souvent impossible pour les victimes de demander de l'aide. Le harcèlement, dans ces conditions, peut alors se poursuivre impunément. Faibles et isolées, vulnérables, les victimes ne protestent pas et ne dénoncent pas leurs agresseurs par peur de représailles, de honte, de crainte de ne pas être crues et soutenues, voire parfois par volonté de se débrouiller seules. Ce silence laisse la voie libre aux pratiques des agresseurs. Quand un enfant de dix ans est harcelé pendant six mois, cela représente un vingtième de sa vie, ce qui est considérable.<sup>17</sup> Une corrélation existe entre l'âge et le fait d'être victime. Plus on est jeune, plus on a de risque d'être victime alors que plus on avance dans le cursus scolaire, moins on est harcelé, mais plus on est potentiellement harceleur.

Il a été démontré que les filles harcèlent le plus souvent des filles, alors que les garçons harcèlent sans distinction garçons ou filles. Les filles sont de ce fait plus souvent victimes. Les garçons sont plus concernés que les filles par le harcèlement dans la mesure où ils peuvent tenir les deux rôles, victimes ou auteur. Ils sont quatre fois plus concernés par le harcèlement que le sexe féminin.<sup>22</sup>

Le dernier acteur de ce triptyque est le témoin. Il peut être simple ou multiple. Malgré sa non-participation aux actes, le témoin est indispensable à cette relation asymétrique. En effet, sans témoins, le harcèlement n'a pas de valeur et ne durerait que peu de temps, car les harceleurs ont besoin de reconnaissance. Cette dynamique de groupe provoque la notion de bouc émissaire. Les témoins restent silencieux pour de multiples raisons. Tout d'abord, il est possible que les témoins se taisent par peur de devenir par la suite victimes. Ils peuvent aussi estimer que cette situation ne les regarde pas. Ou encore, ces scènes leur permettent de nourrir leurs sentiments pervers. Il existe plusieurs types de témoins. Le témoin passif qui ne participe pas directement au harcèlement, mais ne s'y oppose pas et fait semblant de l'ignorer, par peur de devenir à son tour victime. Le témoin actif, à

---

<sup>22</sup> (PDF) *The Effectiveness of Whole-School Antibullying Programs : A Synthesis of Evaluation Research*. (s. d.). Consulté 18 avril 2023, à l'adresse [https://www.researchgate.net/publication/242074136\\_The\\_Effectiveness\\_of\\_Whole-School\\_Antibullying\\_Programs\\_A\\_Synthesis\\_of\\_Evaluation\\_Research](https://www.researchgate.net/publication/242074136_The_Effectiveness_of_Whole-School_Antibullying_Programs_A_Synthesis_of_Evaluation_Research)

l'inverse encourage les situations de violence, cela lui permet d'affirmer son appartenance au groupe d'agresseurs. Enfin, le témoin agissant est celui qui intervient en défendant la ou les victimes ou dénonce les actes.

Ainsi, pour exister le harcèlement scolaire a besoin d'agresseurs qui ne tolèrent pas la différence, de victimes qui craignent trop de révéler leur situation et de témoins qui se taisent et laissent les événements empirer.

#### **1.1.1.5. Les conséquences**

Si le phénomène de harcèlement n'est pas jugulé au plus tôt, diverses conséquences aussi bien sur les victimes que sur les témoins et les agresseurs peuvent naître. D'où l'importance des campagnes de prévention contre le harcèlement.

Les conséquences peuvent être à la fois collectives et individuelles. Collectives, car c'est le groupe classe qui peut être affecté. Le climat scolaire se trouve alors changé de façon négative. Elles peuvent être individuelles car elles peuvent toucher à la santé physique, mais aussi, et surtout, à la santé mentale. Lorsqu'une victime subit une certaine forme de harcèlement, elle peut se sentir agressée et stressée. Une expression symptomatique de ce mal peut alors se manifester avec par exemple, l'apparition de maux de ventre ou encore des vomissements. Les situations peuvent également affecter l'état psychologique de la victime. Elle finit par s'isoler, développer des sentiments de honte et d'incompréhension qui l'empêchent de parler de ce qu'elle subit. Les victimes finissent par penser qu'elles méritent de tels actes, que cela est normal, que cela est leur faute.

Sur une victime, généralement, les conséquences sont croissantes : il y a tout d'abord l'isolement, puis l'échec scolaire. En effet, les victimes ont peur de l'école, car elle représente dorénavant pour elles un lieu d'humiliation. Elles essayent de feindre la maladie pour provoquer des absences. A la maison, elles deviennent violentes et peuvent avoir un engouement pour les écrans. La dépression peut faire suite. Dans les cas les plus graves, le suicide peut être le dernier recours.<sup>23</sup>

Les harceleurs subissent aussi des conséquences de leurs actes. Ils peuvent devenir de plus en plus violents, tomber dans la délinquance. 36 % de ceux qui ont été harceleurs entre treize et seize ans sont devenus délinquants entre 16 et 24 ans, contre 10 % de ceux qui ne l'ont pas été. A l'âge adulte, ils ont du mal à entretenir des relations sociales avec les individus du sexe opposé et, de manière plus générale, à développer des relations humaines positives. Ils peuvent même devenir violents avec leur

---

<sup>23</sup> Camuset, C., Zampirolo, N., Wiart, C., & Berdin, S. (2010). Harcèlement entre élèves. *Le Journal des psychologues*, 283(10), 56-61.  
DELMAS Servanne | Mémoire de Master MEEF | INSPE Limoges |

conjoint ou leurs enfants. 75% des school killers (auteurs de fusillades) ont été des enfants ou des adolescents harcelés.<sup>17</sup>

Concernant les témoins. Ils peuvent tomber dans la dépression par culpabilité de ne pas avoir agi. Ils peuvent aussi avoir peur de l'école, car ils pensent qu'ils n'y sont plus en sécurité.

Nicole Catheline a pu mesurer l'impact de la durée du harcèlement comme suit :

- Il y a d'abord des conséquences sur le court terme avec la perte d'estime de soi, le sentiment d'insécurité et de honte. L'isolement commence à se manifester. Si les parents décident d'inscrire leur enfant dans un autre établissement, ce dernier risque de se replier et de s'isoler : ainsi, il peut être de nouveau harcelé. Même si la victime est accompagnée, il faudra un certain temps pour admettre qu'elle n'était pas responsable des souffrances qu'elle a subies. Au cours de cette période d'incertitude, elle adoptera le langage corporel de la peur, qu'un potentiel nouveau harceleur ne manquera pas de repérer, et la spirale reprendra.
- Sur le moyen terme, soit dans les 2-3 ans qui suivent le harcèlement, des comportements suicidaires peuvent apparaître.
- Puis, à long terme, dans les 5 ans qui suivent le harcèlement, ils peuvent développer des symptômes dépressifs. En effet, être harcelé au cours de son enfance ou de son adolescence augmente le danger de développer une dépression à l'âge adulte.

Le harcèlement est donc un phénomène de groupe ayant de graves conséquences. Il doit donc être enrayé par une prise de conscience et un comportement empathique envers les victimes.

### **1.1.2. Qu'est-ce que l'empathie ?**

Ce deuxième temps dans mon cadre théorique a pour objectif de constater que l'empathie est un sentiment qui est au cœur de la solution du harcèlement.

#### **1.1.2.1. Définition de l'empathie**

D'après le dictionnaire Larousse, « l'empathie est la faculté intuitive de se mettre à la place d'autrui, de percevoir ce qu'il ressent ». L'origine de ce mot est moderne. Il est d'abord apparu en anglais avec « empathy » qui, une fois traduit, a donné « empathie ». D'un point de vue étymologique, l'empathie est traduite par « dans la souffrance qu'on éprouve ». L'empathie est très souvent assimilée

à tort du mot « sympathie » qui signifie d'après le dictionnaire Larousse, « Penchant naturel, spontané et chaleureux de quelqu'un vers une autre personne ».

La définition de ce terme fait débat. Pour certains, comme Friedrich Vischner, l'empathie signifie le rapport qu'entretient un sujet avec une œuvre d'art, lui permettant d'accéder à son sens. Le psychologue allemand Lipps, reprend cette pensée en ajoutant que le sujet accède à une conception en faisant l'expérience de lui-même, qu'il essaye de « se sentir dans la chose ».<sup>24</sup> De plus, ce dernier propose de penser l'empathie comme un mécanisme inconscient et automatique d'imitation des autres, que ce soit dans leur posture ou leur mimique. Ce mécanisme réactiverait en soi le souvenir d'une émotion analogue à celle qu'autrui ressent. Une émotion est une réaction affective intense, jugée agréable ou désagréable par le sujet. Il s'agit d'une réaction à un événement réel ou imaginaire qui implique 3 composantes : un ressenti subjectif, une expression comportementale, et une réaction physiologique. Une émotion est un processus adaptatif qui sert dans la communication avec autrui.

Pour le psychologue humaniste, Carl Roger, l'empathie est un processus d'entrée dans le monde perceptif d'autrui, qui permet de devenir sensible aux mouvements d'affects qui se produisent chez ce dernier, tout en gardant la conscience d'être une personne séparée de lui.

L'empathie semble donc être la capacité de projeter sa personnalité dans l'objet de contemplation, de se mettre dans la peau de l'autre, tout en restant conscient de sa propre identité.

L'empathie a deux facettes<sup>25</sup>. Il y a d'abord, l'empathie émotionnelle, qui est la plus facile à mettre en œuvre puisqu'elle est généralement automatique lorsque nous voyons quelqu'un souffrir. Elle peut être assortie d'un ressenti désagréable qui nous affecte. Cette empathie émotionnelle se manifeste très tôt, on peut la constater chez les bébés. Une autre forme d'empathie peut apparaître précocement chez les enfants. Il s'agit de l'empathie cognitive. Elle permet aux jeunes enfants d'identifier ce qu'autrui pense et de percevoir ses intentions.

Ainsi, dans la vie quotidienne, le sentiment d'empathie a un rôle primordial dans nos relations sociales car il implique de pouvoir s'ouvrir à l'autre et de réussir à lui faire confiance. Ce sentiment sous-entend donc de laisser un accès à autrui.

---

<sup>24</sup> Simon, E. (2009). Processus de conceptualisation d'« empathie ». *Recherche en soins infirmiers*, 98(3), 28-31.  
<https://doi.org/10.3917/rsi.098.0028>

<sup>25</sup> 'Chapitre 10. Les Trois Composantes de l'empathie | Cairn.Info' <<https://www.cairn.info/introduction-a-la-psychologie-positive--9782100705337-page-153.htm>> [accessed 24 February 2024].  
DELMAS Servanne | Mémoire de Master MEEF | INSPE Limoges |

### 1.1.2.2. Le développement de l'empathie

La nature sociale des humains est le résultat de pressions sélectives qui favorisent le développement des compétences nécessaires pour créer et maintenir la cohésion des groupes auxquels ils appartiennent. L'empathie est l'une des adaptations fondamentales qui motivent ces interactions positives. Les mammifères ont la capacité d'avoir de l'empathie envers les leurs. Dans l'espèce humaine, les enfants âgés de neuf à onze mois font un pas vers les autres. Vers dix-huit mois, les enfants offrent spontanément leur aide et ont le plaisir de partager. C'est à partir de deux ans, que l'humain accède à la conscience de soi. Puisqu'il a pris conscience de sa propre existence, il est maintenant conscient de celle des autres. De ce fait, être capable de déduire d'une situation ce que l'autre ressent ou devrait ressentir est une étape indispensable dans le développement de l'empathie.

L'empathie se développe donc en grandissant. Il est important de souligner que l'empathie se construit en fonction de l'environnement. Si un individu n'a pas eu un entourage qui ressentait de l'empathie pour lui, alors en grandissant il en sera dépourvu.<sup>26</sup>

Ainsi, l'empathie est un processus développemental qui se cultive sous l'influence de paramètres environnementaux qui sont encadrés par des prédispositions biologiques innées.

La mise en place de l'empathie repose sur des processus neurologiques.

Des chercheurs ont découvert que des neuro-hormones participent à l'établissement de l'empathie. Une neurohormone est un messager chimique produit par un neurone et qui agit comme une hormone. En effet, l'ocytocine qui est un neurotransmetteur sécrété dans les noyaux paraventriculaires de l'hypothalamus, entraîne une diminution de l'anxiété et donc une augmentation de la sensation de bien-être. L'ocytocine facilite donc le rapprochement entre les individus et est particulièrement propice au développement du lien d'attachement parent-enfant.<sup>27</sup>

La biologie de l'évolution nous informe que les comportements altruistes qui consistent à s'intéresser et se dévouer à autrui, sont apparus avant la capacité à ressentir de l'empathie envers autrui. En revanche, la capacité à ressentir l'état émotionnel de congénères et d'y répondre de manière appropriée a apporté, chez les mammifères, une capacité d'adaptation, la survie de l'individu et du groupe social dans lequel il vit.

---

<sup>26</sup> Panfile, T. M., & Laible, D. J. (2012). Attachment security and child's empathy : The mediating role of emotion regulation. *Merrill-Palmer Quarterly*, 58, 1-21. <https://doi.org/10.1353/mpq.2012.0003>

<sup>27</sup> Decety, J., & Holvoet, C. (2021). Le développement de l'empathie chez le jeune enfant. *L'Année psychologique*, 121(3), 239-273.

<https://doi.org/10.3917/anpsy1.213.0239>

Les interactions sociales sont sous la dépendance du système nerveux autonome qui comprend le système sympathique et le système parasympathique. Le traitement des émotions est réalisé par le système limbique, qui comprend l'hypothalamus, le cortex parahippocampal, l'amygdale et plusieurs régions étroitement reliées. [Annexe 1] De plus, les facteurs sociaux tels que les relations de groupes, la hiérarchie sociale exercent une grande influence sur les interactions sociales et un impact sur le degré d'empathie ainsi que ses expressions comportementales.

L'empathie repose sur des systèmes neurobiologiques relativement anciens qui sont partagés avec d'autres primates. Cependant, des capacités de niveaux plus élevés, impliquées dans la compréhension des états mentaux, se sont superposées à ces systèmes anciens. Ainsi, le langage et la métacognition ont élargi les comportements qui peuvent être engendrés par l'empathie.<sup>28</sup>

Des études indiquent que lorsque nous percevons autrui dans des situations douloureuses, les régions impliquées dans la douleur physique sont actives chez nous observateurs, comme si la douleur s'exerçait sur nous. Ce circuit neurologique inclut de nombreuses aires corticales comme le cortex somatosensoriel secondaire, l'insula antérieure, le cortex cingulaire antérieur, l'aire motrice supplémentaire et la PAG (substance périaqueducale). Il s'agit d'un mécanisme mis en place dès la naissance et il semble jouer un rôle indispensable dans le développement de l'empathie puisqu'il nous permet de détecter la détresse des autres et de déclencher une inhibition des comportements agressifs et ainsi de compatir avec eux. Comme dit précédemment, chez l'homme, ce mécanisme de détection de la détresse de l'autre, donc l'empathie, est modulé de façon non consciente par plusieurs facteurs sociaux tels que l'éducation ou l'appartenance à un groupe. De plus, il a été montré que les patients atteints de la maladie d'Huntington (MH), (maladie neurodégénérative, qui affecte le système nerveux central) présentent des difficultés dans les interactions sociales. Ces résultats sont compatibles avec l'idée que des circuits neuronaux sont impliqués dans les aspects de l'empathie.

Dans le contexte du traitement de l'émotion, la perception d'une émotion chez un autre individu active chez l'observateur les mécanismes neuronaux mis en œuvre à travers le vécu d'une émotion similaire. Cette idée repose sur la découverte des « neurones miroirs » qui sont des neurones sensorimoteurs, situés dans les cortex prémoteurs ventraux, moteur primaire et pariétal postérieur. Ces neurones ont une fonction cruciale dans le codage des actions dirigées vers un but et contribuent à la perception et à la compréhension du comportement des autres. En effet, le biologiste italien Giacomo Rizzolatti découvre au début des années 1990 les neurones miroirs. Lorsqu'on observe

---

<sup>28</sup> Jean Decety, 'Mécanismes neurophysiologiques impliqués dans l'empathie et la sympathie', *Revue de neuropsychologie*, 2,2 (2010), 133–44 <<https://doi.org/10.1684/nrp.2010.0079>>.

quelqu'un réaliser une action ou ressentir une émotion, des neurones moteurs entrent en action comme si nous voulions agir nous-mêmes. Ces neurones moteurs sont des neurones miroirs. Grâce à eux, on se voit à travers l'autre comme dans un miroir. Ils nous permettraient donc de se mettre à la place d'autrui. Les études qui rapportent l'implication des neurones miroirs dans la perception des émotions chez l'homme sont basées sur le fait qu'une activation a été détectée dans le gyrus frontal inférieur et puisque cette région est activée dans la condition expérimentale et que des neurones miroirs ont été localisés dans cette même région, alors le système des neurones miroirs est impliqué dans cette tâche.<sup>21</sup>

Pour résumer, percevoir ou imaginer un autre individu souffrir est permis par des réseaux neuronaux traitant les aspects affectifs et sensoriels de la douleur.<sup>29</sup> Cependant, il est important de préciser que ces études sont à nuancer, puisque l'implication de ces neurones dans la perception des émotions chez l'homme est basée sur une activation détectée dans le gyrus frontal inférieur.

Ainsi, les êtres humains, partagent des circuits neuronaux car ils reconnaissent les émotions des autres en réactivant leurs propres représentations somatosensorielles. De surcroît, la douleur sert de protection. D'une part, elle avertit la personne d'un danger réel ou potentiel pour son intégrité physique et, d'autre part, elle peut aussi attirer l'attention des autres et inciter à des comportements d'aide et de réconfort.

### **1.1.2.3. Les différentes formes d'empathie**

Les travaux de David Premack ont ouvert la voie à la théorie de l'esprit, théorie qui s'est développée dès 1985 avec les travaux de Simon Baron-Cohen, Alan M. Leslie et Uta Frith. Ces différents travaux ont permis d'élaborer l'hypothèse selon laquelle il existerait une aptitude innée à interagir mentalement avec autrui, c'est-à-dire à anticiper l'existence d'une autre activité mentale que la sienne. Ainsi, l'empathie existe sous diverses formes qui se développent de plusieurs façons et à des stades différents de maturation.

Tout d'abord, il y a l'empathie émotionnelle également appelée contagion émotionnelle. Elle permet d'être sensible à ce que les autres ressentent. Ainsi, la perception d'un comportement, comme des sourires et des larmes, activerait automatiquement chez l'observateur ses propres représentations de ce comportement et ce à partir d'hypothèses. Ces hypothèses sont faites dans le cadre de la simulation.<sup>30</sup> Cela veut dire qu'un individu comprend les émotions des autres en imaginant ce que ces

---

<sup>29</sup> Decety, J. (2010). Mécanismes neurophysiologiques impliqués dans l'empathie et la sympathie. *Revue de neuropsychologie*, 2(2), 133-144. <https://doi.org/10.3917/rne.022.0133>

<sup>30</sup> Narme, P., Mouras, H., Loas, G., Krystkowiak, P., Roussel, M., Boucart, M., & Godefroy, O. (2010). Vers une approche neuropsychologique de l'empathie. *Revue de neuropsychologie*, 2(4), 292-298. <https://doi.org/10.3917/rne.024.0292>  
DELMAS Servanne | Mémoire de Master MEEF | INSPE Limoges |

émotions lui procureraient. Cependant, sans une bonne gestion des émotions d'autrui, il est possible de se retrouver submergé par la souffrance de ceux qui nous entourent. L'empathie émotionnelle serait donc possible grâce à un mécanisme de représentations partagées. L'individu imiterait de manière automatique l'émotion qu'il perçoit chez autrui, accédant ainsi à sa signification.

Il existe aussi l'empathie dite cognitive : il s'agit de l'identification de l'état mental de l'interlocuteur. Cela concerne des éléments verbaux comme des discussions, des confessions, et aussi des contenus non verbaux avec des expressions du visage. Cette forme d'empathie, permet de visualiser les choses du point de vue de l'autre et se réfère à la capacité de comprendre les sentiments, les pensées, et même les intentions de son interlocuteur, et ce rien qu'en le regardant et en analysant sa manière d'être à un instant précis. L'empathie cognitive se rapproche davantage d'un état d'esprit plutôt qu'un état physique. Chez l'Homme, cette sorte d'empathie se développe rapidement chez le nourrisson, puisqu'il est capable à la fois d'imiter et de percevoir les intentions de son entourage. Pour faire preuve de cette empathie, il est donc nécessaire d'avoir la capacité à adopter la perception d'autrui et donc d'avoir une conscience de soi préservée. Ceci est un prérequis pour avoir conscience du ressenti de l'autre et être capable de le distinguer de soi.

L'empathie peut également être présente chez les individus comme une préoccupation. Cette dernière indique l'aptitude à comprendre et à vivre les différentes émotions des autres, tout en montrant une réelle préoccupation et le tout en étant capable d'aider autrui sans pour autant mettre en péril son propre état psychologique. Cette forme d'empathie est donc le souci de l'expérience des autres, qui naît du fait de pouvoir l'identifier et de la ressentir sur son propre corps.

Depuis peu, le professeur Gonzales propose un nouveau concept : l'ecpatie. Ce concept concerne l'exclusion des sentiments des autres. C'est une manœuvre d'actions positives qui vise à se protéger du déluge affectif des autres afin de limiter des empathies excessives pour éviter les potentielles manipulations.<sup>31</sup>

#### **1.1.2.4. La posture de l'empathie (non verbale)**

L'empathie peut se traduire de différentes façons et n'est pas systématiquement verbale. En effet, elle peut se caractériser par de la simple écoute. Ecouter est même une caractéristique

---

<sup>31</sup> Tisseron, S. (2017). Les dérives de l'empathie. *L'école des parents*, 623(2), 7-11. <https://doi.org/10.3917/epar.623.0007>



indissociable de l'empathie. L'écoute est importante, car elle est l'unique voie pour appréhender ce que l'autre ressent. De plus, l'empathie comme dit précédemment, implique également la faculté de comprendre les sentiments et les émotions des autres individus. Cependant, la compréhension n'est pas seulement dans les expressions verbales, elle est aussi dans les manifestations par les gestes et le comportement. Il y a aussi l'aptitude à pouvoir se mettre à la place de l'autre pour comprendre ce qu'il pense et ce qu'il ressent. Outre le fait de pouvoir émotionnellement compatir, il est possible d'être empathique en étant solidaire et en ayant un langage corporel ouvert pour permettre davantage les confessions. Pour être empathique, il est primordial d'accepter l'autre sans le juger, de respecter ses sentiments, ses idées, ses comportements, ses prises de décision et, en somme, sa manière d'être et de faire face à la vie, même si on n'est pas d'accord avec lui. C'est pour cette raison que l'empathie est une valeur fondamentale pour vivre en société, car elle permet la compréhension d'autrui et la solidarité.

#### **1.1.2.5. L'empathie dans le phénomène de harcèlement**

Le phénomène du harcèlement scolaire et l'empathie sont indissociables. En effet, une défaillance d'empathie peut favoriser le développement d'un comportement violent à l'égard des autres et être à l'origine d'un processus de harcèlement scolaire.

Un élève, qui n'a de lui-même qu'une perception encore fragile, observe un camarade dont l'image le renvoie à sa propre faiblesse. Pour lui, la relation à l'autre est potentiellement source de déception et partager ses émotions avec autrui, lui semble difficile. Ainsi autocentré, il est dans l'impossibilité de développer de l'empathie. De cette façon, l'élève harceleur peut être incapable de se mettre à la place de l'autre, de réagir à ses émotions et donc de faire preuve d'empathie émotionnelle.

Cependant, d'après les recherches de Zanna parues en 2015, le harceleur peut être capable de se représenter et d'imager les conséquences émotionnelles que ses brimades auront sur sa victime et d'agir avec la ferme intention de nuire.<sup>32</sup>

D'après une étude menée sur la ville de Poitiers, il y a une corrélation positive entre victimisation et alexithymie et entre le manque d'empathie et le fait d'être harceleur. L'alexithymie est une difficulté à identifier, différencier et exprimer ses émotions, ou parfois celles d'autrui. Ainsi, plus un élève est harceleur, moins il est empathique puisqu'il a du mal à se mettre à la place des autres

---

<sup>32</sup> Catheline, N. (2017). Harcèlement scolaire : L'éclairage des travaux sur l'empathie. *Le Journal des psychologues*, 350(8), 63-68.  
<https://doi.org/10.3917/jdp.350.0063>

et plus un élève est alexithymique plus il risque de devenir victime car il peut avoir du mal à percevoir les signaux émotionnels des autres et à régir de manière appropriée.

Ainsi, le sentiment empathique permet de lutter contre le harcèlement. Il peut être intéressant de se questionner sur les dispositifs que l'École met en place pour protéger les enfants de ce fléau et pour développer ce sentiment empathique.

## **1.2. Au sein de l'école**

Le harcèlement scolaire peut avoir de graves actions sur les victimes : intimidations, insultes, violences physiques et détériorations de matériel. Alors que la plupart des pays européens ont mis en place depuis plusieurs décennies des actions de prévention, notre Éducation nationale ne s'est véritablement penchée sur ce problème qu'au début des années 2010. En effet, le harcèlement scolaire est longtemps resté oublié dans les débats sur la violence scolaire. Il aura fallu attendre le début des années 2010, pour que les pouvoirs publics prennent conscience de la nécessité d'agir et cela suite aux révélations des enquêtes de victimisation d'Eric Debarbieux, qui ont montré qu'en France, 10% des élèves sont victimes de violences répétées de la part de leurs camarades.<sup>17</sup>

### **1.2.1. Les prémices de la prévention en France**

En France, depuis 2011, des campagnes de lutte contre le phénomène de harcèlement se succèdent. La première a été rédigée sous un gouvernement de droite et les deux suivantes sous la gauche. Ce qui illustre l'implication du ministère de l'Éducation nationale puisque cette prévention est au cœur de chaque mandature.<sup>33</sup>

Le plan d'action 2011 a été présenté par le ministre de l'Éducation nationale, Luc Chatel (2009 – 2012), lors des Assises nationales qui se sont tenues les 2 et 3 mai 2011. Cette campagne avait pour objectif de prévenir et juguler des situations trop souvent ignorées ou minimisées. Dans un premier temps, ce plan visait à mieux connaître le harcèlement et à le faire reconnaître par la communauté éducative. Le cyberharcèlement y est évoqué et fera par la suite partie des thèmes de travail des comités d'éducatrices. De plus, ce plan de prévention souhaitait mettre en place une politique globale d'amélioration du climat scolaire et de lutte contre le harcèlement avec des programmes de prévention.

---

<sup>33</sup> Catheline, N. (2017). Le harcèlement à l'école : Pourquoi ? Comment ? In *L'intranquillité* (p. 27-34). Presses Universitaires de France.  
<https://doi.org/10.3917/puf.frydm.2017.03.0027>  
DELMAS Servanne | Mémoire de Master MEEF | INSPE Limoges |

Ainsi, ce plan a fait suite à la mise en place d'une campagne d'information nationale à partir d'un site internet.<sup>34</sup> Il a également permis la création d'un numéro d'appel national harcèlement. « Stop harcèlement » : 0800 807 010. Ce numéro national gratuit est dédié à la prévention et à la protection des enfants en danger ou en risque de l'être, et est ouvert toutes les heures de toutes les journées. Aujourd'hui, il s'agit du 3020.

En 2012, de nouveaux dispositifs ont été établis, dont la création de 500 assistants chargés de prévention et de sécurité (APS). Les APS sont des adultes présents dans les établissements scolaires exposés aux phénomènes de violence et dont le climat scolaire doit être amélioré. Ils aident à l'analyse de la situation de l'établissement pour permettre la mise en place d'une politique de prévention. Ils participent, également à l'action éducative, en complémentarité avec les autres personnels de l'établissement.<sup>35</sup>

Une seconde campagne de lutte contre le harcèlement voit le jour à la rentrée 2013. Elle permet la mise en place de la loi n° 2013-595 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République. Cette dernière, prévoit que la lutte contre toutes les formes de harcèlement constitue une priorité pour chaque établissement d'enseignement scolaire. En effet, cette loi stipule que cette lutte fera l'objet d'un programme d'action élaboré avec l'ensemble de la communauté éducative et adopté en conseil d'école pour le premier degré. Ce programme d'action sera régulièrement évalué.<sup>36</sup>

Contrairement à la campagne de 2011 qui souhaitait sensibiliser la communauté scolaire sur le phénomène de harcèlement, cette campagne veut permettre le recul significatif du harcèlement à l'école. Pour ce faire, elle s'appuie sur trois axes. Le premier est d'engager les écoles et les établissements à élaborer un programme d'action avec à leur disposition des ressources pédagogiques. Le deuxième axe est d'améliorer la formation du personnel. L'objectif ici, est de créer une culture commune de prévention du harcèlement entre les différents personnels des établissements afin de coordonner les actions académiques. Et enfin, il est dit qu'il est indispensable d'impliquer davantage les élèves et les parents. En effet, les élèves doivent devenir des acteurs et non des suiveurs de la lutte contre le harcèlement.

---

<sup>34</sup> *Conseil des ministres du 18 mai 2011. La lutte contre le harcèlement à l'école.* (2011, mai 18). vie-publique.fr. <http://www.vie-publique.fr/discours/182129-conseil-des-ministres-du-18-mai-2011-la-lutte-contre-le-harcelement-1>

<sup>35</sup> Assistants chargés de prévention et de sécurité. (s. d.). Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse. Consulté 19 avril 2023, à l'adresse <https://www.education.gouv.fr/bo/12/Hebdo32/MENE1233197C.htm>

<sup>36</sup> *Loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République.* (s. d.). Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse. Consulté 19 avril 2023, à l'adresse <https://www.education.gouv.fr/loi-ndeg2013-595-du-8-juillet-2013-d-orientation-et-de-programmation-pour-la-refondation-de-l-ecole-5618>

De plus, chaque école peut mettre en place un règlement intérieur qui lui est propre. En effet, la loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 précise que chaque école et établissement doit réaliser un plan d'action pour lutter contre le harcèlement scolaire. Ainsi, le règlement agit comme un document de référence pour l'action éducative. De cette manière, il doit donc mentionner les risques liés au harcèlement et définir les moyens mis en œuvre pour éviter que les élèves ne soient victimes et/ou auteurs et les sanctions qui pourront être prises. Ce dernier doit donc offrir un cadre protecteur pour toute la communauté éducative.

L'ensemble de ces dispositifs a permis d'amorcer la prévention contre le harcèlement scolaire.

### **1.2.2. L'environnement de la prévention**

Les violences et micro-violences, qu'elles soient physiques ou verbales, contribuent à dégrader le climat scolaire. D'après Debardieux, les microviolences sont les désordres et infractions quotidiennes de l'école.<sup>37</sup>

Ainsi, en améliorant ce climat, on peut lutter contre ces violences. De cette manière, le rétablissement d'un climat scolaire propice à l'apprentissage est un enjeu majeur de la politique d'éducation.

Un climat scolaire propice se maintient avec l'aide de sept piliers. Il y a tout d'abord les relations respectueuses entre les personnes au sein de l'école, que ce soit entre les élèves, les familles et le corps enseignant. Les enseignements et les apprentissages sont ensuite concernés : il est indispensable de fournir des contenus disciplinaires variés avec des contenus transversaux. De façon évidente, la sécurité joue un rôle indéniable : l'enfant doit se sentir protégé entre les murs de son établissement de toutes violences qu'elles soient physiques ou psychologiques. De plus, l'environnement physique des locaux a également un rôle. En effet, si les élèves trouvent l'établissement propre et adapté, ils s'y rendront plus facilement et donc la qualité de vie à l'école en sera meilleure. Le sentiment d'appartenance permet lui de relier la communauté scolaire aux personnes extérieures. La réaction face à des comportements à risque permet d'établir une justice scolaire et donc pose un cadre strict et rassurant. Et pour finir, l'école doit être bienveillante sur la vie familiale pour que les élèves sentent que les professionnels respectent leur environnement et leur

---

<sup>37</sup> Claire de Saint Martin, 'Nommer les violences scolaires. Des incivilités au harcèlement scolaire', *La lettre de l'enfance et de l'adolescence*, 87.1 (2012), 119–26 <<https://doi.org/10.3917/lett.087.0119>>.

culture.<sup>38</sup> Le climat scolaire découle du ressenti des élèves, des parents et du personnel sur leur expérience et du travail au sein de l'école.

Ainsi, un bon climat scolaire permet d'améliorer les performances du système éducatif. Le programme international de l'OCDE a montré que ce climat avait la capacité de faire diminuer l'insécurité en milieu scolaire et donc de faire décroître les micro-violences et le harcèlement.

Pour mesurer les violences comme le harcèlement au sein de l'école, il est possible de réaliser des enquêtes de climat scolaire et de victimisation.<sup>39</sup> La direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) du ministère de l'Éducation nationale déploie ces enquêtes au niveau national. La DEPP mène deux types d'enquête. Il y a tout d'abord l'enquête du système d'information et de vigilance sur la sécurité scolaire dite enquête Sivis mise en place en 2007 puis l'enquête nationale de climat scolaire et de victimisation, qui vient compléter la première.

Pour agir, l'enquête Sivis recueille tous les mois, les faits de violences graves survenus dans les établissements. Ceci se fait grâce à la coopération des chefs d'établissement et des inspecteurs de l'Éducation nationale. Ces faits graves sont regroupés en fonction des lieux, des auteurs, des types d'actes, des suites données et dans le cadre d'un phénomène de harcèlement, les circonstances dans lesquelles ils ont été réalisés sont prises en compte.

Les enquêtes de victimisations, elles, interrogent les élèves et le personnel des établissements, afin de prendre en compte chaque point de vue sur le climat scolaire. Lorsqu'elles interrogent des élèves, les thèmes abordés sont : l'état du climat scolaire dans lequel ils se trouvent, leurs expériences scolaires ainsi que les atteintes qu'ils ont pu subir au sein de l'école.

Concernant le calendrier d'action de ces enquêtes nationales, en 2022, 740 écoles privées ont fait partie de l'échantillon de l'enquête Sivis. En 2018, l'enquête de victimisation a été réalisée auprès des élèves de CM1-CM2<sup>40</sup>. En 2023, ce sont les lycéens qui ont été concernés par cette enquête. Un renouvellement de ces enquêtes permet de comparer les évolutions et d'avoir des données actualisées selon les établissements.

---

<sup>38</sup> *Climat scolaire et prévention des violences*. (s. d.). Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse. Consulté 19 avril 2023, à l'adresse <https://www.education.gouv.fr/climat-scolaire-et-prevention-des-violences-11918>

<sup>39</sup> Prévention et prise en charge des violences en milieu scolaire. (s. d.). éducol | Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Direction générale de l'enseignement scolaire. Consulté 19 avril 2023, à l'adresse <https://eduscol.education.fr/979/prevenir-et-agir-contre-les-violences>

<sup>40</sup> *Les enquêtes nationales de climat scolaire et de victimisation*. (s. d.). Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse. Consulté 20 avril 2023, à l'adresse <https://www.education.gouv.fr/les-enquetes-nationales-de-climat-scolaire-et-de-victimisation-323459>  
DELMAS Servanne | Mémoire de Master MEEF | INSPE Limoges |

Il existe également une enquête qui se réalise à l'échelle locale : ELCS pour Enquête Locale du Climat Scolaire. Elle permet de dresser le portrait de l'école et de son climat à partir de l'expérience des élèves, des parents et du personnel. Cette enquête comporte environ trente questions sur les violences, le harcèlement et la qualité de vie à l'école. L'objectif est de visualiser le climat scolaire tout en objectivant les faits. Ces résultats locaux, peuvent ensuite être comparés avec ceux nationaux, afin d'observer les différences et les similitudes.

### **1.2.3. Le programme pHARe**

Suite à l'ensemble de ces dispositifs, en 2021, le ministère de l'Éducation nationale a décidé de mobiliser davantage les établissements, en mettant en place un plan de prévention du harcèlement scolaire (pHARe) déployé dans toutes les écoles et dans tous les collèges publics. Ce dernier a été généralisé à la rentrée 2022.<sup>41</sup>

Il s'agit d'un renforcement des moyens pour prévenir le harcèlement dans les écoles et les établissements. Pour fonctionner, ce programme doit reposer sur huit piliers. pHARe permet d'éduquer les élèves en les sensibilisant pour prévenir les phénomènes de harcèlement, de former une communauté protectrice de professionnels, d'intervenir efficacement sur les situations de harcèlement. Pour parvenir à tous ces objectifs, il doit réussir à prévenir des phénomènes de harcèlement scolaire, impliquer le personnel et les élèves au sein d'une communauté protectrice de professionnel, mesurer le climat scolaire avec les enquêtes que nous venons de citer précédemment, associer les parents et les partenaires à la prévention, parvenir à mobiliser les instances comme le conseil de vie collégienne (CVC) et le comité d'éducation à la santé à la citoyenneté et à l'environnement, mettre à disposition une plateforme dédiée et suivre l'impact de ces actions.

En pratique, un établissement avec le label pHARe a signé une charte et s'engage pour deux ans à constituer une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves. Il s'agit de la formation de cinq personnes ressources sur la prise en charge du harcèlement par circonscription du premier degré. Les établissements doivent rédiger et mettre en œuvre un protocole de prise en charge des situations de harcèlement. Ce protocole explique quelles sont les personnes à informer en cas d'accident, comment contacter une cellule et qui doit le faire. Ce document indique aussi l'équipe ressource, les démarches à adopter pour accompagner la victime à l'école et en dehors

---

<sup>41</sup> pHARe : *Un programme de lutte contre le harcèlement à l'école.* (s. d.). Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse. Consulté 20 avril 2023, à l'adresse <https://www.education.gouv.fr/non-au-harcelement/phare-un-programme-de-lutte-contre-le-harcelement-l-ecole-323435>

ainsi que la façon de mettre en place un suivi des actes.<sup>42</sup> Il s'agit donc d'un document rédigé, propre à chaque établissement et qui n'est pas destiné à être partagé.

A cela, viennent s'ajouter 10 heures d'apprentissage par an, du CP à la 3e, consacrées à la prévention du harcèlement et au développement des compétences psychosociales des élèves. Ces séances peuvent s'inscrire lors de l'Éducation Morale et Civique (EMC). Elles peuvent être sous la forme d'un contenu numérique éducatif comme « Vinz et Lou stoppent la violence »<sup>43</sup>. Cette série Vinz et Lou a pour objectif de sensibiliser les enfants aux grandes questions de société au travers de courts dessins animés mettant en scène deux enfants qui leur ressemblent. Le site des « petits citoyens » peut également appuyer les séances d'apprentissages. C'est un espace média avec des vidéos, des jeux, des podcasts et des livrets sur des thématiques en lien avec la citoyenneté. Ces plateformes permettent ainsi de sensibiliser les enfants de façon ludique.

De plus, il est demandé dans le programme pHARe de former une équipe d'élèves ambassadeurs dans les collèges, et de mettre en place des ateliers de sensibilisation pour les familles, lors de réunions ou lors d'ateliers de débat ou d'un café des parents, le corps enseignant peut animer ces rencontres ou faire appel à des intervenants.<sup>44</sup>

Ce programme bénéficie d'une surveillance à plusieurs échelles :

- Tout d'abord localement dans les écoles et les établissements engagés.
- Au niveau du rectorat, il y a un comité de pilotage du programme dirigé par le recteur avec des superviseurs académiques qui organisent la formation des équipes ressources.
- Enfin, à l'échelle nationale, avec le comité de suivi du dispositif pHARe

Après une phase d'expérimentation dans six académies comme à Nice ou à Poitiers, depuis 2021, le programme pHARe a été généralisé à toutes les académies. Il est obligatoire dans tous les collèges et toutes les écoles élémentaires depuis la rentrée 2022. Cette expérimentation a montré que dès que

---

<sup>42</sup> *Protocole de prise en charge des situations de harcèlement entre élèves – Circonscription de PONCIN.* (s. d.). Consulté 20 avril 2023, à l'adresse <https://poncin-ain.circo.ac-lyon.fr/wordpress/2023/03/01/protocole-de-prise-en-charge-des-situations-de-harcelement-entre-eleves/>

<sup>43</sup> <\rtf  
{\i{Vinz et Lou - Abordez les enjeux de soci\u2013 avec les 7-12 ans}}  
}

<sup>44</sup> *Prévenir et gérer le harcèlement entre élèves.* (s. d.). Consulté 20 avril 2023, à l'adresse <https://mallettedesparents.education.gouv.fr/professionnels/ID206/prevenir-et-gerer-le-harcelement-entre-eleves>

l'ensemble de la communauté éducative se mobilise, des effets positifs sur le climat scolaire apparaissent, et donc une diminution de la violence. Un plan de formation et d'accompagnement est proposé dans toutes les académies à destination de tous les personnels ressources. De plus, huit journées de formation consacrées au repérage et à la prise en charge des situations de harcèlement et de cyberharcèlement sont prévues, échelonnées sur deux ans.

Les écoles élémentaires qui après deux ans de label souhaitent approfondir leur travail sur la prévention du harcèlement scolaire, peuvent passer au niveau supérieur avec le programme « pHARe 2 » pour trois années supplémentaires. Il s'agit d'un niveau de labellisation plus exigeant et qui demandera la réalisation d'une enquête locale sur le climat scolaire.

#### **1.2.4. Les temps forts de la prévention**

En parallèle des programmes de prévention, l'année scolaire est rythmée d'événements destinés à prévenir le harcèlement.

En effet, pour réussir à sensibiliser la communauté éducative ainsi que les élèves, chaque année au mois de novembre est organisée une journée nationale de lutte contre le harcèlement, appelée la journée « Non au harcèlement ». Cette journée a été instaurée à la rentrée 2015 et se déroule chaque année le premier jeudi après les vacances de la Toussaint. Elle est à rapprocher du programme de prévention pHARe.<sup>45</sup>

Lors de cet événement, les établissements scolaires ainsi que leurs partenaires, peuvent organiser des interventions, comme par exemple, la lecture d'albums jeunesse, des débats sur le sujet, des jeux de rôles.

D'autres événements peuvent également permettre cette sensibilisation. Nous pouvons citer le prix « Non au harcèlement ». Il s'agit d'une reconnaissance pour la lutte contre les différentes formes de harcèlement. Il a été mis en place par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse depuis les Assises de 2011. Ce prix récompense des projets menés par des élèves proposant des solutions novatrices pour lutter contre ce phénomène. Il peut être décerné à l'ensemble des élèves, du CP à la terminale, mais également, dans des structures d'animation ou de loisir associées à l'école.

---

<sup>45</sup> *Journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'école.* (s. d.). Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse. Consulté 21 avril 2023, à l'adresse <https://www.education.gouv.fr/journee-nationale-de-lutte-contre-le-harcelement-l-ecole-941>



Le prix « Non au harcèlement » permet de sensibiliser les élèves en leur donnant la parole et en les rendant acteurs de cette prévention par la mise en place de projets collectifs. D'un point de vue pédagogique, il permet de faire comprendre que chacun peut à son niveau aider les victimes et donc qu'il est important que les témoins se sentent concernés. Pour concourir au prix, il faut que le support rentre dans l'une de ces quatre catégories : lutte contre le harcèlement, le cyberharcèlement, le harcèlement sexiste et sexuel et le harcèlement à l'encontre des élèves en situation de handicap. Il doit se traduire par la création d'une affiche ou la réalisation d'une vidéo.

Les projets sont ensuite étudiés par un jury national qui sélectionne son coup de cœur académique. Ces projets peuvent être menés de concert avec l'éducation morale et civique (EMC), puisqu'ils correspondent aux aptitudes du domaine 3 du socle commun de connaissances, de compétences et de culture : formation de la personne et du citoyen.

En parallèle, le ministère de l'Éducation nationale a créé un site web « Non au harcèlement ! » qui est un espace regroupant des informations sur le harcèlement et listant l'ensemble des outils destinés aux professionnels, afin qu'ils puissent mettre en place des actions préventives.

Nous pouvons citer un troisième dispositif, cette fois-ci destiné uniquement aux collèges et lycées. Il s'agit du dispositif des ambassadeurs « Non au harcèlement ». Ce dernier a été mis en place en 2015 suite à la demande du ministère. Le Conseil national de la vie lycéenne (CNVL) a demandé la généralisation de ce dispositif à toutes les académies.<sup>46</sup> Les « ambassadeurs » sont des élèves volontaires, au nombre de trois par établissement. Les élèves ambassadeurs ont pour rôle de mettre en place librement un projet de sensibilisation sur la problématique du harcèlement. De plus, ils peuvent intervenir dans leur établissement en tant qu'élèves ressources pour signaler aux adultes de leur établissement des situations de harcèlement dont ils ont connaissance.

Ce dispositif permet aux élèves d'être acteurs de la prévention contre le harcèlement, car ce sont eux les premiers concernés. Ils peuvent se sentir utile en formant leurs camarades et en jouant un rôle dans leur établissement. Cette action endosse également un rôle social en créant des citoyens responsables. Ce sont donc des élèves qui sensibilisent d'autres élèves. Créant ainsi un climat de confiance propice à l'échange et à la compréhension.

---

<sup>46</sup> *Le dispositif des ambassadeurs « Non au harcèlement »*. (s. d.). Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse. Consulté 21 avril 2023, à l'adresse <https://www.education.gouv.fr/non-au-harcelement/le-dispositif-des-ambassadeurs-non-au-harcelement-323021>

### 1.2.5. La législation du harcèlement

Concernant la législation encadrant la prévention du harcèlement scolaire, plusieurs textes ont été rédigés. Tout d'abord, si on se concentre sur le harcèlement au sens large du terme, en France, c'est un délit. Ce dernier est donc sanctionné par la loi. Cette sanction varie selon la gravité des dommages subis par la victime. Pouvant aller de l'amende à des peines d'emprisonnement.<sup>47</sup> Pour le harcèlement au travail, il y a une loi n°2014-873 mise en vigueur en août 2014 – art 40 qui stipule que le fait de « harceler autrui par des propos ou comportements répétés ayant pour objet ou pour effet une dégradation des conditions de travail susceptible de porter atteinte à ses droits et à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de compromettre son avenir professionnel, est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende ».<sup>48</sup>

Concernant les établissements scolaires, la prévention et la lutte contre le harcèlement sont des conditions nécessaires à l'accomplissement des missions de l'Éducation nationale. De ce fait, en 2013, dans la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République. Il est annoncé que la lutte contre toutes les formes de harcèlement constitue une priorité pour chaque établissement d'enseignement scolaire. Par cette loi, la lutte et la prévention deviennent un devoir pour tous les membres de la communauté éducative. Elle prévoit aussi l'élaboration d'un programme d'action avec l'ensemble de la communauté éducative. Ce programme d'action sera régulièrement évalué, et amendé si nécessaire.

L'article R. 421-20 du code de l'éducation prévoit que ce programme doit être mis en œuvre dans le cadre du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC). Il doit traiter chaque situation, sanctionner de façon éducative en laissant la parole aux élèves et en y associant les parents. Il vise également à responsabiliser les enseignants et les personnels d'éducation à la fois dans le repérage et dans le suivi des situations de harcèlement. Il propose d'instaurer des dispositifs de repérage et de signalement avec des protocoles de prise en charge des victimes.

En juillet 2019, sous l'ancien ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer (2017 – 2022) est voté la loi pour une école de la confiance. Cette loi revoit le contenu des savoirs disciplinaires fondamentaux et insiste sur une meilleure connaissance des valeurs de la République. Dans les faits, assurer la sécurité de tous les élèves d'où qu'ils proviennent, c'est transmettre et faire respecter les

---

<sup>47</sup> *Que faire en cas de harcèlement ?* (s. d.). Consulté 21 avril 2023, à l'adresse <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32247>

<sup>48</sup> *Section 3 bis : Du harcèlement moral (Articles 222-33-2 à 222-33-2-3)—Légifrance.* (s. d.). Consulté 21 avril 2023, à l'adresse [https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section\\_lc/LEGITEXT000006070719/LEGISCTA000006165282/2022-03-09](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006070719/LEGISCTA000006165282/2022-03-09)  
DELMAS Servanne | Mémoire de Master MEEF | INSPE Limoges |

valeurs essentielles de notre République que sont la solidarité et la fraternité. Il est écrit dans cette loi à l'article L. 511-3-1 du code de l'éducation « Aucun élève ne doit subir, de la part d'autres élèves, des faits de harcèlement ayant pour objet ou pour effet une dégradation de ses conditions d'apprentissage susceptible de porter atteinte à ses droits et à sa dignité ou d'altérer sa santé physique ou mentale. »<sup>49</sup> Ce texte vise à apporter à chaque manquement, une réponse rapide, juste et efficace. Désormais, chaque incident fait l'objet d'un signalement et d'un suivi. De plus, pour répondre plus rapidement des faits, deux nouveaux décrets simplifient les convocations aux conseils de discipline. Un suivi des élèves sanctionnés sera mis en place pour faire le point sur leur situation.

Preuve que l'augmentation des faits de harcèlement est une inquiétude croissante pour les services publics, en mars 2022, une nouvelle loi est publiée, faisant suite à celle de 2019. Elle classe le harcèlement scolaire comme délit dans le code pénal. Il pourra donc être puni jusqu'à 10 ans de prison et 150 000 euros d'amende en cas de suicide ou tentative de suicide de la victime.<sup>50</sup>

Cette loi, étend la définition du harcèlement en y introduisant les faits se déroulant en dehors de la vie scolaire : « Aucun élève ou étudiant ne doit subir de faits de harcèlement résultant de propos ou comportements, commis au sein de l'établissement d'enseignement ou en marge de la vie scolaire ou universitaire et ayant pour objet ou pour effet de porter atteinte à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de dégrader ses conditions d'apprentissage ». Elle met en place, une sensibilisation auprès des élèves sur les risques qu'entraîne le harcèlement sous toutes ses formes jusqu'au cyberharcèlement. De plus, cette loi intègre à la formation initiale des personnels, un volet consacré à la prise en charge des victimes, des témoins et des auteurs présumés des faits.

Pour mieux prendre en charge les victimes, désormais, les médecins et les psychologues de l'Éducation nationale peuvent intervenir au sein de l'école. Les établissements ont maintenant l'obligation de prévenir et de traiter les cas de harcèlement tout en orientant les victimes, auteurs et témoins vers des associations, spécialistes pouvant les accompagner.<sup>51</sup>

---

<sup>49</sup> *Loi du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance.* (s. d.). vie-publique.fr. Consulté 22 avril 2023, à l'adresse <http://www.vie-publique.fr/loi/269264-loi-ecole-de-la-confiance-du-26-juillet-2019-loi-blancher>

<sup>50</sup> *Le harcèlement scolaire devient un délit : Ce que dit la loi.* (s. d.). Consulté 22 avril 2023, à l'adresse <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15548>

<sup>51</sup> *Loi du 2 mars 2022 visant à combattre le harcèlement scolaire.* (s. d.). vie-publique.fr. Consulté 22 avril 2023, à l'adresse <http://www.vie-publique.fr/loi/282708-loi-balanant-2-mars-2022-combattre-le-harcèlement-scolaire>  
DELMAS Servanne | Mémoire de Master MEEF | INSPE Limoges |

### 1.2.6. Les nouveaux dispositifs

De nouveaux objectifs sont fixés pour la rentrée 2023. Premièrement étendre pHARe.

- Premier objectif, atteindre 100% des écoles inscrites (actuellement, seules 60% le sont).
- Deuxième objectif intégrer les lycées et ce dès septembre 2023, avec l'appui de 400 référents académiques et départementaux.

En 2023, le numéro d'écoute gratuit et de prise en charge du harcèlement 3020 sera systématiquement inscrit dans les carnets de correspondance et autres supports numériques.

Pour le premier degré, trois niveaux de prise en charge sont définis par rapport à la gravité des faits. Le premier niveau est laissé à l'appréciation de l'équipe éducative qui estime pouvoir gérer le problème par elle-même avec les outils dont elle dispose.<sup>52</sup> Si toutefois, le harcèlement perdure, l'équipe peut alors engager le niveau deux. Elle fait alors appel à une équipe départementale d'intervention. Les psychologues de l'Éducation nationale ainsi que les personnels de santé pourront être aussi associés à la réflexion. Si l'équipe éducative et ou l'équipe départementale, détectent une mise en danger de la ou les victimes, le niveau trois est alors activé donnant ainsi la possibilité de recourir à l'affectation du harceleur dans une autre école sans que l'accord des représentants légaux ne soit nécessaire.

Par ailleurs, une nouvelle campagne de sensibilisation « Non au harcèlement » mise en place par le ministre de l'Éducation nationale Pap Ndiaye (2022-2023) et Brigitte Macron a vu le jour durant l'année scolaire 2022-2023. Cette campagne se nomme « Et si l'autre c'était toi ? ». <sup>53</sup> Ce clip national de sensibilisation a été tourné avec les élèves lauréats du prix « Non au harcèlement » 2021-2022. Cette vidéo met en scène le harcèlement d'une jeune fille ainsi que la publication sur les réseaux sociaux de ce dernier. On y voit les réactions de ses camarades. Puis un témoin se retrouve à la place de la victime. Prenant ainsi conscience de toute la gravité et des conséquences possibles de cet acte. Il décide alors de la protéger et d'en parler aux personnels de son établissement. C'est par le biais de ce transfert de rôle que le clip interroge sur la réaction des témoins. L'accent est également mis sur l'existence du service d'appel gratuit national « 3020 ».

---

<sup>52</sup> *Rentrée 2023 : De nouvelles mesures contre le harcèlement à l'École.* (s. d.). Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse. Consulté 22 avril 2023, à l'adresse <https://www.education.gouv.fr/rentree-2023-de-nouvelles-mesures-contre-le-harcèlement-l-ecole-377852>

<sup>53</sup> *Lutte contre le harcèlement : Campagnes de sensibilisation.* (s. d.). Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse. Consulté 22 avril 2023, à l'adresse <https://www.education.gouv.fr/non-au-harcèlement/lutte-contre-le-harcèlement-campagnes-de-sensibilisation-323026>

Cependant, nous sommes amenés à penser, que les récents événements faisant suite à l'affaire Lucas de janvier 2023, peuvent faire émerger de nouvelles lois et dispositifs encadrant ce type de violence, notamment avec la notion de jurisprudence.<sup>54</sup>

Un nouveau ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, Gabriel Attal, a été nommé par le Président de la République, sur proposition de la Première ministre, le jeudi 20 juillet 2023.

En septembre 2023, le jeune Nicolas, victime de harcèlement scolaire a mis fin à ses jours. Quelques jours après, les parents de l'adolescent ont témoigné dans la presse et ont révélé avoir reçu une lettre critiquant leur soi-disant attitude "inacceptable" et évoquant les risques pénaux d'une dénonciation inexacte, message qui a suscité l'indignation du gouvernement. Pour donner suite à ce courrier, le ministre est allé à l'académie de Versailles. Il a révélé que sur 120 « courriers de réprobation » envoyés, 55 « semblent poser question ». <sup>55</sup>Concernant la lettre reçue par la famille de jeune Nicolas, Gabriel Attal affirme dans la presse que « ce courrier est une honte. » La rectrice, Charline Avenel assure qu'elle n'a "pas eu connaissance" du courrier envoyé aux parents de Nicolas. Selon elle, cette lettre est "inadmissible". Elle présente donc des "excuses" en son nom et au nom du rectorat qu'elle dirigeait au moment des faits.

Pour faire suite, le 18 septembre, le ministre de l'Education réunit tous les recteurs d'académie afin de lancer un audit sur les cas de harcèlement scolaire. De plus lors de la présentation du 27 septembre 2023 du plan interministériel de lutte contre le harcèlement scolaire, la première ministre, Elisabeth Borne a annoncé qu'un million d'enfants avaient subi une situation de harcèlement au cours des trois dernières années et qu'en moyenne, deux élèves par classe sont actuellement en situation de harcèlement.

Lors de la Journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'école, le gouvernement a mis en place deux nouvelles actions de prévention et de détection des situations de harcèlement : un questionnaire destiné aux élèves, du CE2 à la terminale, et le déploiement du programme pHARe.<sup>56</sup>

---

<sup>54</sup> 'Suicide du jeune Lucas : quatre adolescents reconnus coupables de harcèlement', Le Monde.fr, 5 June 2023 <[https://www.lemonde.fr/societe/article/2023/06/05/suicide-du-jeune-lucas-quatre-adolescents-reconnus-coupables-de-harcèlement\\_6176209\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2023/06/05/suicide-du-jeune-lucas-quatre-adolescents-reconnus-coupables-de-harcèlement_6176209_3224.html)> [accessed 24 February 2024].

<sup>55</sup> 'Éducation : Gabriel Attal a recensé 55 "courriers de réprobation" envoyés par le rectorat de Versailles qui "semblent poser question"', Franceinfo, 2023 <[https://www.francetvinfo.fr/societe/education/harcèlement-a-l-ecole/education-sur-120-courriers-de-reprobation-du-rectorat-de-versailles-aux-parents-55-semblent-poser-question-declare-gabriel-attal\\_6083598.html](https://www.francetvinfo.fr/societe/education/harcèlement-a-l-ecole/education-sur-120-courriers-de-reprobation-du-rectorat-de-versailles-aux-parents-55-semblent-poser-question-declare-gabriel-attal_6083598.html)> [accessed 24 February 2024].

<sup>56</sup> 'Harcèlement scolaire : les dernières mesures' <<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A16879>> [accessed 10 December 2023].

Les modalités du nouveau dispositif « Enquête harcèlement » ont été présentées lors du décret du 7 novembre 2023. Un questionnaire, adapté pour chaque tranche d'âge, sera proposé au moins une fois par an aux élèves, du CE2 à la terminale. Il doit être proposé aux élèves dès le mois de novembre, la semaine qui suit les vacances de la Toussaint. Il s'agit d'une grille d'auto-évaluation, anonyme, remplie par l'élève, et qui doit permettre aux chefs d'établissement et aux professeurs d'avoir une vision plus précise des faits de harcèlement à l'échelle d'une classe, d'une école ou d'un établissement et d'adapter en conséquence les mesures de prévention et de prise en charge. [Annexe 2]

L'objectif de déploiement du programme pHARE vise 100% d'établissements engagés. L'adhésion est désormais obligatoire dans tous les établissements scolaires.

Pour la nouvelle campagne 2023-2024 de sensibilisation au harcèlement, un clip, « Si le jeu blesse, il faut que ça cesse », a été tourné avec les élèves du collège Françoise-Seligmann (académie de Paris), lauréats du prix Non au harcèlement 2023.

Le 9 janvier 2024, le ministre de l'Education nationale, Gabriel Attal, a été nommé Premier ministre. Pour le remplacer, le 11 janvier 2024, Amélie Oudéa-Castéra a été nommée ministre de l'Education nationale des Sports et Jeux olympiques et paralympiques. Cependant, le Palais de l'Elysée a annoncé le 8 février 2024, la nomination du gouvernement de Gabriel Attal, madame Nicole Belloubet est nommée ministre de l'Education nationale et de la Jeunesse.

## Conclusion du cadre théorique

---

Ainsi, le harcèlement scolaire est un phénomène croissant au sein des écoles. Il s'agit d'une relation triangulaire mettant en jeu, un ou plusieurs harceleurs, des témoins qui observent les scènes et des victimes qui subissent les violences.

En France, 15 % à 20 % des enfants d'âge scolaire sont affectés par ce phénomène. Au total, 700 000 élèves seraient ainsi harcelés chaque année.

Pour lutter contre ce fléau, l'Éducation nationale a mis en place de nombreux dispositifs de prévention, dont le programme pHARe. Ces actions ont pour but de sensibiliser les élèves sur les conséquences que le harcèlement peut avoir à court et à long terme.

Des recherches ont montré que le manque d'empathie pouvait pousser les auteurs de harcèlement à commettre de tels actes. En effet, un manque d'empathie peut provoquer le développement de comportements violents à l'égard des autres et être ainsi à l'origine d'un processus de harcèlement scolaire.

Pour l'étude de ma problématique : « En quoi stimuler l'empathie permet de prévenir du harcèlement scolaire à l'école primaire ? », selon le cycle dans lequel je serais en stage ou en alternance lors de ma deuxième année de master MEEF, j'envisageais de travailler sur la stimulation de l'empathie.

Si j'étais en cycle 1, mon idée serait de lire une histoire abordant le harcèlement scolaire à mes élèves. Ces derniers à l'aide de carte qu'ils auront en leur possession (une triste, une joyeuse et une sans émotion) devront me montrer leur ressenti s'ils étaient à la place des victimes.

Si j'étais en cycle 2 ou en cycle 3, je mettrais en place de courtes saynètes abordant le harcèlement, que les élèves devront jouer. Dispositifs que j'avais déjà mis en place lors de mon premier stage de M1 en cycle 3 (CM2).

## 2. Apports pratiques

---

Cette deuxième partie va quant à elle se concentrer sur les observations du terrain et compiler les données sur la prévention du harcèlement scolaire et la notion d'empathie. Pour cela, j'ai décidé d'axer ma réflexion, d'une part sur la problématique et le protocole de recherche, et d'autre part sur l'expérimentation en classe.

### 2.1. Problématique et protocole de recherche

La partie théorique de ce mémoire de recherche a permis l'émergence de notre problématique : En quoi stimuler l'empathie permet de prévenir du harcèlement scolaire ? Cette dernière, va, orchestrer la mise en place du protocole de recherche.

#### 2.1.1. Problématique

Dans la première partie, nous avons mis en évidence le fait que le phénomène du harcèlement et le sentiment d'empathie pouvaient être étroitement liés.

En effet, des recherches, ont montré l'existence d'un lien entre l'acte de harceler et le manque d'empathie. Ainsi, plus un élève est harceleur, moins il y est capable de ressentir de l'empathie envers sa victime. Un enfant manquant d'empathie n'aura pas un processus cognitif assez développé pour être capable de se mettre à la place d'autrui, pour comprendre ce qu'il ressent. Ainsi, le manque d'empathie peut encourager des faits de violences et être à l'origine d'un processus de harcèlement scolaire.

De cette manière, le sentiment empathique peut permettre de lutter contre le harcèlement. Stimuler l'empathie c'est stimuler la lutte contre cette forme de violence.

Voilà toute la teneur de ce mémoire d'initiation à la recherche :

En quoi stimuler l'empathie permet de prévenir du harcèlement scolaire ?

Cette dernière a déjà fait l'objet de recherches et d'expérimentations. En effet, dans son *Que sais-je*, Nicole Catheline, soulève l'idée que l'un des liens entre le harceleur et la victime, serait l'empathie. De plus, elle pose la question : Lorsque le harceleur agresse sa victime, sollicite-t-il, ses capacités d'empathie ? »<sup>57</sup>

---

<sup>57</sup> Nicole Catheline, 'Chapitre III. Empathie et alexithymie', *Que sais-je ?* (Paris cedex 14: Presses Universitaires de France, 2023), 3e éd.,



## 2.1.2. Présentation du protocole

### 2.1.2.1. Choix du support

A la fin de ma première année de master MEEF, j'ai présenté deux propositions de protocoles expérimentaux en fonction du cycle dans lequel j'allais être contractuelle alternante (CA) à la rentrée 2023. En effet, si j'étais en cycle 2 ou 3, je souhaitais mettre en place des saynètes illustrant les différentes formes de violences que peut prendre le harcèlement scolaire. Ce dispositif aurait été accompagné d'une séquence d'éducation morale et civique (EMC) sur le harcèlement avec la présentation du phénomène, les dispositifs d'aide et la conduite à tenir lorsqu'on est victime ou témoin. Ces derniers avaient déjà été mis en place lors de mon premier stage en master MEEF en classe de CM2.

Début juillet 2023, j'ai eu connaissance de mon affectation dans une école de Haute-Corrèze, dans une classe de maternelle, comprenant la petite section (PS), la moyenne section (MS) et la grande section (GS). Ne pouvant plus mettre en place un dispositif dans une classe dans laquelle on n'intervenait pas en tant que CA, la deuxième proposition de protocole évoquée plus haut a donc été choisie.

Mon idée de départ a été d'aborder le thème du harcèlement et de l'empathie par le biais d'un album jeunesse et des cartes émotions (tristesse – joie – sans émotion). Cela m'aurait permis de comprendre ce que les élèves pouvaient ressentir s'ils étaient à la place de la victime ou des témoins. C'est ce premier jet de protocole qui a été retenu pour la suite de la partie pratique.

D'après les programmes « À travers les situations concrètes de la vie de la classe, une première sensibilité aux expériences morales se construit (sentiment d'empathie, expression du juste et de l'injuste, questionnement des stéréotypes...) ». « Les histoires lues, contes et saynètes y contribuent ; la mise en scène de personnages fictifs suscite des possibilités diversifiées d'identification et assure en même temps une mise à distance suffisante ». Ainsi, à la lecture des programmes, il semble donc que la littérature de jeunesse soit un outil à privilégier pour aborder les questions du vivre ensemble.<sup>58</sup>

Le guide Eduscol « Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions au cycle 1 », montre que la littérature à l'école maternelle est indispensable car elle permet une ouverture sur le monde et sur

---

<sup>58</sup> 'J'enseigne au cycle 1', eduscol | Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Direction générale de l'enseignement scolaire <<https://eduscol.education.fr/83/j-enseigne-au-cycle-1>> [accessed 4 December 2023].

autrui. Elle sert également ici de support pour comprendre les comportements des autres et l'importance de l'empathie.<sup>59</sup>

L'étude de Raymond A. Mar met aussi en évidence cet agencement en affirmant que les albums jeunesse permettent aux enfants de mieux comprendre les comportements d'autrui et de pouvoir interpréter les émotions.<sup>60</sup>

De plus, la littérature dite de jeunesse est un moyen dérobé d'intéresser les élèves de cet âge qui sont généralement plus enclins à écouter leurs envies. Les livres captent l'attention des enfants en raison de leur proximité par phénomène d'identification ou des émotions qu'ils évoquent.<sup>61</sup>

De cette manière, l'utilisation d'un album jeunesse pour aborder les sujets délicats de la vie quotidienne semble être un outil à privilégier. En effet, dès que la maturation de l'enfant le permet, il est primordial d'aborder les thèmes compliqués de la vie quotidienne comme le harcèlement. Ignorer ces sujets peut provoquer de la confusion chez les enfants. Aborder ouvertement ces thèmes peut leur permettre à l'inverse de faire part de leurs émotions, d'ouvrir la discussion tout en leur permettant de comprendre le monde qui les entoure et développer des compétences émotionnelles.

Ces thèmes étant relativement complexes à aborder avec des enfants de cet âge, les albums jeunesse permettent de présenter les informations de manière ludique, accessible et attrayante en utilisant des illustrations et des histoires captivantes.

Les albums permettent de présenter les informations de manière engageante et à la fois facilement compréhensible. Ils utilisent des illustrations et des récits captivants afin de rendre les sujets plus attirants. Les personnages des albums aident les enfants à se reconnaître et à développer un lien émotionnel avec les idées abordées. De plus, les illustrations offrent une possibilité de matérialiser des concepts abstraits, facilitant ainsi leur compréhension.

Ainsi, l'album jeunesse a semblé être le choix le plus approprié pour aborder la problématique de ce mémoire. Dès lors, courant septembre, la mise en place d'une sélection d'album jeunesse a pu se faire. Lors de mon deuxième stage en première année de master, j'avais découvert, le livre *Horracio*

---

<sup>59</sup> 'Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions au cycle 1', eduscol | Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Direction générale de l'enseignement scolaire <<https://eduscol.education.fr/105/mobiliser-le-langage-dans-toutes-ses-dimensions-cycle-1>> [accessed 1 November 2023].

<sup>60</sup> Raymond A. Mar, Jennifer L. Tackett, and Chris Moore, 'Exposure to Media and Theory-of-Mind Development in Preschoolers', *Cognitive Development*, 25.1 (2010), 69–78 <<https://doi.org/10.1016/j.cogdev.2009.11.002>>.

<sup>61</sup> Serge Boimare, 'Chapitre 6. Renouer avec les quatre principes fondamentaux de la pédagogie', in *Ces enfants empêchés de penser*, Pédagogie[s] (Paris: Dunod, 2019), 2e éd., 71–97 <<https://www.cairn.info/ces-enfants-empeches-de-penser--9782100793570-p-71.htm>> [accessed 1 November 2023].

*ne veut plus aller à l'école* de Loreto Corvalan. Ce dernier aborde certes le thème du harcèlement scolaire, mais le ressenti des émotions empathiques n'est pas présent dans cette œuvre. De plus, ces illustrations sont peu colorées pour des enfants de maternelle. J'ai donc évincé cet ouvrage de ma sélection.

N'ayant qu'une faible culture des livres pour enfants abordant le harcèlement scolaire, je me suis tournée vers des professionnelles. J'ai donc demandé au personnel de la bibliothèque universitaire de l'INSPE de Tulle (19) de m'aider à sélectionner des albums jeunesse abordant à la fois le harcèlement scolaire et l'empathie. La majorité de ces albums traitait du vivre ensemble comme *Plus fort ensemble* de Susan Vaught par exemple. Mais un livre en particulier m'a attiré. Il s'agissait de l'œuvre *Rouge* de Jean De Kinder. C'est l'histoire d'un jeune garçon qui subit du harcèlement scolaire à cause d'un rougissement au niveau des joues. Ce livre montre les différents aspects que peut prendre le harcèlement scolaire et le rôle que peuvent jouer les témoins. Il était donc très intéressant dans le cadre de ce mémoire. Néanmoins, une fois le protocole rédigé à partir de ce support et après plusieurs discussions avec mon directeur de recherche, je me suis rendu compte qu'il n'était pas adapté au jeune âge de mes élèves, notamment en raison de sa longueur et de ses expressions choquantes pour un jeune public.

De nouveaux albums m'ont été alors proposés et parmi eux, il y avait *Le petit garçon qui aimait la rose* de Jeanne Taboni Misérazzi et Raphaëlle Laborde. Ce livre me paraissait être le plus adapté à mes besoins.

#### **2.1.2.2. Organisation du protocole (niveau, période, support)**

Le psychologue et chercheur Jean Piaget a défini les stades de développement de l'enfant. L'enfant âgé de moins de 6 ans présente un égocentrisme développé qui l'empêche d'entrer en relation avec ses pairs, puisqu'il est essentiellement tourné sur lui et ne peut pas comprendre que les autres ne partagent pas ses désirs et pensées. Lorsque l'enfant a moins de 7 ans, il est dans le stade pré-opératoire. Il est toujours difficile pour lui de s'ouvrir et donc de faire preuve d'empathie. Les théories de l'esprit vont peu à peu se mettre en place. A partir de la grande section, les enfants comprennent que les autres ont également des pensées et désirs. Progressivement, ils apprennent à les identifier et à les interpréter. Ceci traduit donc leur capacité à se mettre graduellement à la place d'autrui.

Comme je l'ai dit précédemment, ma classe d'alternance est une classe à triple niveau. Cette dernière est composée de la PS (enfants de 3 à 4 ans), de la MS (enfants de 4 à 5 ans) et de la GS (enfants de 5 à 6 ans). Selon Jean Piaget, cette tranche d'âge (2 à 7 ans) correspond aux stades des

représentations pré-opératoires. Cette période est caractérisée entre autres par l'apparition de la fonction symbolique ainsi que l'apparition de l'égoïsme. De ce fait, l'enfant rencontre des difficultés pour comprendre que les autres ne pensent ni ne désirent comme lui. A partir de la grande section, l'égoïsme commence peu à peu à diminuer pour être remplacé par des représentations articulées.

Au vu de toutes ces données, j'ai décidé de réaliser mon cadre pratique avec mes élèves de grande-section. Les PS et MS étant encore à mes yeux trop jeunes pour assimiler le lien entre harcèlement et empathie.

Concernant la mise place de ce protocole dans la programmation de l'année scolaire, j'ai fait le choix de la planifier sur la deuxième période scolaire (mois de novembre et décembre).

En effet, en période 1 (mois de septembre et octobre), j'ai découvert la classe, les élèves et j'ai établi un lien avec eux. C'était également une période d'essai pour ma posture professionnelle. J'ai alors jugé qu'il était trop tôt pour installer le cadre pratique.

Sur la période 3, le timing m'a paru trop juste pour y intégrer la réalisation du protocole, la compilation et l'interprétation des données ainsi que la rédaction finale avant la remise du mémoire de recherche fixée au début du mois de mars.

C'est finalement, la période 2 qui m'a semblé la plus adéquate : les élèves se sont habitués à ma posture et moi à leurs attitudes. Cette chronologie me donne de la souplesse entre la collecte des informations et le rendu du mémoire me permettant d'apporter quelques ajustements si nécessaire.

Comme dit précédemment, le choix du support est un album jeunesse : *Le petit garçon qui aimait le rose* de Jeanne Taboni Misérazzi et Raphaëlle Laborde.

Il raconte l'histoire du petit Luc qui a une passion pour une couleur bien spécifique : le rose. Pour lui faire plaisir, sa mère lui offre le cartable rose qu'il désire tant. Mais à l'école, tout le monde se moque de lui. A la place de « Luc », les autres enfants veulent l'appeler « Lucie ». Un autre enfant de la classe, Nico commence à le harceler mettant Luc très mal à l'aise, jusqu'à en pleurer. Mais à la fin de l'histoire, Luc aide son harceleur, Nico à se sortir d'une mauvaise posture. Il est donc empathique avec son harceleur, décontenançant ce dernier, qui s'excuse de son comportement. Luc voit à travers ces excuses un allier pour se défendre contre les autres élèves de l'école.

Ainsi, ce livre aborde à la fois la place du harceleur, le rôle des témoins mais également le rôle essentiel de l'empathie pour sortir du cercle vicieux qu'est le harcèlement. C'est l'ouvrage que j'ai

retenu pour mettre en place ma partie pratique. Cependant, la longueur de l'ouvrage peut être une difficulté.

Quand j'ai constaté la difficulté des élèves à exprimer leur sentiment face à une situation qui pourrait dériver vers du harcèlement, j'ai décidé de mettre en place un protocole d'études ludiques et accessibles pour les élèves. Le choix du livre *Le petit garçon qui aimait le rose* correspond bien dans cette logique.

Un autre critère a orienté mon choix pour cette œuvre c'est le décor. L'histoire se déroule dans une cour d'école. C'est un milieu qui leur est familier et ils pourront donc plus facilement s'approprier l'histoire.

Le protocole va être réalisé avec sept élèves de grande section (ils ont tous environ 5 ans). La mise en place s'effectuera tous les jeudis matin sur le créneau « Mobiliser la langue orale ». Le protocole sera étalé sur un total de sept séances.

Le tableau ci-joint présente la progression de cette expérimentation :

Semaine 1 : 09 novembre	Lecture de l'album : <i>Le petit garçon qui aimait le rose</i> Présentation des illustrations Définir les mots compliqués <b>Objectif</b> : Découvrir l'album « Le petit garçon qui aimait le rose »
Semaine 2 : 16 novembre PHASE 1	Lecture de l'album : <i>Le petit garçon qui aimait le rose</i> Présentation des cartes émotions (verbalisation) Recueil des représentations à partir des cartes : « Si tu étais à la place de Luc, qu'est-ce que tu ressentirais ? » <b>Objectif</b> : Comprendre l'histoire et réussir à se mettre à la place de Luc
Semaine 3 : 23 novembre PHASE 1	Lecture de l'album : <i>Le petit garçon qui aimait le rose</i> Collecte des représentations à partir du questionnaire oral : les élèves répondent individuellement au questionnaire avec la maitresse <b>Objectif</b> : Être capable de répondre à des questions
Semaine 4 : 30 novembre	Présentation du sentiment d'empathie à partir d'un album → lecture de l'album : <i>Bienvenus</i> de Barroux. <b>Objectif</b> : reconnaître et nommer un sentiment <ul style="list-style-type: none"><li>- Repérer les passages du texte qui exprime la gentillesse</li><li>- Mimer la gentillesse</li><li>- Raconter un évènement où on a été gentil envers quelqu'un (et inversement)</li></ul>

Semaine 5 : 07 décembre	Présentation du sentiment d'empathie : Mise en situation à partir d'un jeu (piocher des cartes qui racontent une situation) et les élèves doivent dire ce qu'il faut faire dans cette situation  <b>Objectif</b> : Savoir faire preuve de gentillesse/empathie
Semaine 6 : 14 décembre PHASE 2	Lecture de l'album : <i>Le petit garçon qui aimait le rose</i> Présentation des cartes émotions (verbalisation) Recueil des représentations à partir des cartes : « Si tu étais à la place de Luc, qu'est-ce que tu ressentirais ? »  <b>Objectif</b> : Comprendre l'histoire et réussir à se mettre à la place de Luc
Semaine 7 : 22 décembre PHASE 2	Lecture de l'album : <i>Le petit garçon qui aimait le rose</i> Recueil des représentations à partir du questionnaire oral : les élèves répondent individuellement au questionnaire avec la maitresse  <b>Objectif</b> : Être capable de répondre à des questions

### 2.1.2.3. Méthodologie de collecte de données

Cette sous-partie s'attachera à présenter la méthodologie de collecte de données ainsi que les dispositifs mis en place autour de notre panel d'étude qui se compose de sept élèves de grande-section.

Pour réaliser les observations de ce dispositif pédagogique entrepris en classe, deux procédés ont été utilisés : les cartes émotions, dans un premier temps, puis dans un second temps un questionnaire.

Les cartes émotions sont au nombre de trois. Elles représentent les trois émotions suivantes : la tristesse, la joie et l'apathie. Cette dernière sera présentée aux élèves sous le nom de « manque d'émotions » pour une plus grande compréhension. Lors des séances 2 et 6, chacun des élèves aura en sa possession ces trois cartes.

L'objectif de ces dernières est de permettre aux élèves d'exprimer la ou les émotions qu'ils pourraient éprouver. De cette manière, ils pourront mettre un visage sur leur ressenti et donc de faire preuve d'empathie ou pas.

Le panel d'étude étant composé de jeunes enfants, il est essentiel que les émotions soient représentées de manière simplifiée et schématique. Typiquement, la joie est représentée par un enfant qui sourit, la tristesse est illustrée par un enfant qui pleure. L'apathie (manque d'émotion) est

quant à elle, symbolisée par un visage vide, sans yeux, ni nez, ni bouche. [Annexe 3] Cependant, cette symbolisation étant complexe à comprendre pour le jeune public, elle sera explicitée par l'enseignante.

Ainsi, les cartes émotions sont un moyen ludique et visuel pour les enfants de se mettre à la place d'autrui.

La maitresse aura en sa possession une grille avec le prénom des élèves et les trois choix possibles. Cette disposition permettra de compiler rapidement les réponses des élèves. Cette dernière sera présentée en [Annexe 4].

Prénoms	Joie	Tristesse	Sans émotions

Dans un deuxième temps, pour donner suite à la lecture du support un questionnaire va être présenté aux élèves. Il a pour objectif de vérifier la pertinence de la problématique.

Ce dernier a deux objectifs : d'une part, aborder le harcèlement scolaire de façon simplifiée et de comprendre que rien ne peut le justifier. Et d'autre part, montrer le rôle prépondérant que peuvent jouer les émotions pour désamorcer ce conflit.

Actuellement le questionnaire se compose de treize questions simples. C'est une liste non-exhaustive qui va évoluer notamment en raison d'ajustements des objectifs et des discussions avec le directeur de recherche.

Concernant la mise en œuvre de cette procédure, le questionnaire est proposé lors des séances 3 et 7. Il est réalisé de manière individuelle pour endiguer toute influence des pairs. Pendant ce temps, les autres individus de l'échantillon sont en autonomie sur un autre atelier. Le restant de la classe est encadré par l'agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM) sur un autre atelier de langage oral.

Comme dit précédemment l'échantillon d'étude est jeune, l'interrogatoire est donc réalisé avec la maitresse. L'énonciation des questions [Annexe 5] ne suit pas la règle stricte de la lecture mais fait l'objet d'une modulation en fonction de l'élève questionné. Un dictaphone sera également mis à disposition pour permettre l'acquisition de toutes les paroles de l'élève.

Cette procédure a été choisie car le questionnaire est un outil régulièrement utilisé en sciences sociales. Cette forme permet de collecter une grande quantité d'éléments et de recueillir un grand nombre de témoignages. Les résultats sont rapides et la méthode est flexible. Il offre une possibilité

d'obtenir des réponses comparables et cohérentes. De plus, le questionnaire permet de recueillir des données utiles pour la planification stratégique et l'évaluation des besoins. De la même manière ce type de procédure peut être proposé aux élèves pour évaluer le climat scolaire, la sécurité ou le bien-être émotionnel. C'est ainsi que le jeudi 9 novembre 2023 tous les élèves, du CE2 à la terminale, se sont vu proposer de remplir une grille d'auto-évaluation anonyme sous forme de questionnaire visant à évaluer s'ils sont susceptibles d'être victimes de harcèlement à l'école.

#### **2.1.2.4. Hypothèses**

Pour affiner la recherche, il m'a paru intéressant d'émettre quelques hypothèses ciblées. J'ai donc étayé mon protocole d'enquête sur la base de ces hypothèses. Cette construction certes empirique m'a permis de peaufiner la rédaction du questionnaire. Ces hypothèses ne devaient pas nécessairement être validés. En effet, leur rôle était de servir de base au dispositif. Si elles étaient réfutées par des preuves, cela permettrait de mieux comprendre le phénomène.

Il en ressort aussi le besoin de présenter l'ensemble du protocole en deux phases : une phase découverte et une autre plus aboutie par la maîtrise que les élèves auront acquis vis-à-vis du questionnaire.

Concernant la première lecture de l'album support *Le petit garçon qui aimait le rose*, plusieurs hypothèses peuvent être envisagées. Tout d'abord, étant en début de période et le matin, il est possible que les enfants soient fatigués et donc pas totalement à l'écoute lors de la lecture. Ils peuvent également entendre des mots dont ils ne connaissent pas la signification ce qui peut les gêner pour comprendre l'histoire. Etant un jeune public, il est possible qu'ils restent bloqués sur le passage du prénom « Luc » à « Lucie » sans en comprendre la signification. Cette ambivalence devra faire l'objet d'explications : masculin – féminin.

Lors de la première utilisation des cartes émotions, la carte qui représente le manque d'émotion peut poser problème aux élèves. Effectivement, ces derniers n'ont peut-être pas l'habitude qu'on leur dise qu'il est possible de ne pas ressentir d'émotions lors de certaines actions. Ces cartes sont un moyen ludique d'exprimer leurs émotions, il est donc normal qu'ils les utilisent de façon aléatoire comme dans un jeu par exemple. Il faut également envisager que ces enfants auront peut-être besoin d'un temps de découverte.

Quant au premier questionnaire, on peut faire l'hypothèse que les enfants ne répondent pas aux questions orales de la maitresse malgré plusieurs sollicitations, ou bien répondent « Je ne sais



pas ». De plus, on peut envisager que leurs réponses concernent plus la description de l'histoire que son sens.

On peut également faire des hypothèses pour la deuxième phase du dispositif.

Lors de la seconde utilisation des cartes émotions, on peut penser que les élèves ne seront plus dans une phase de découverte et de jeu. Les ayant déjà utilisées et avec les explications de la maitresse, ils vont pouvoir exprimer ce qu'ils ressentent de façon plus maîtrisée.

Lors du second questionnement on peut penser avoir 100% de réponses. De plus, ayant auparavant travaillé sur l'émotion de l'empathie, il sera plus aisé pour eux d'aborder certaines questions en pleine connaissance, ce qui améliorera ainsi le côté qualitatif et sincère du rendu.

Il sera aussi intéressant de mesurer l'évolution des réponses à la même question posée en phase 1 et en phase 2. On pourra ainsi apprécier le cheminement que les enfants auront fait sous l'égide de leur maitresse.

## **2.2. Présentation de la classe au sein de l'école et de la mise en œuvre du protocole**

### **2.2.1. Le contexte**

Le poste d'alternante contractuelle (CA) qui m'a été proposé se trouve dans le département de la Corrèze (19). Il s'agit d'une classe de maternelle comprenant les trois niveaux. L'effectif initial de cette classe est de 23 élèves, 8 petites sections (PS), 7 moyennes sections (MS) et 8 grandes sections (GS).

Au sujet du contexte de la classe, une élève de PS est suspectée de troubles du handicap. En MS, il y a un élève sourd. Concernant la GS, il y avait initialement 8 élèves, cependant un est parti en CP en raison de son haut potentiel intellectuel (HPI). Un PAI (Projet d'Accueil Individuel) a été établi pour l'élève sourd, une AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap) est donc présente 15 heures par semaine pour cet enfant. L'équipe enseignante de la classe, se compose de la titulaire qui est à 50% du temps de travail, d'une maitresse contractuelle à ¼ du temps de travail et les derniers 25% sont sous ma responsabilité. Il y a donc trois maitresses qui interviennent sur cette classe de maternelle.

Concernant le climat scolaire et bien que je ne sois présente qu'une fois par semaine, je n'ai relevé ni trouble, ni détérioration de ce dernier. Il est cependant observable, qu'en dehors des temps d'apprentissage, les GS se mélangent davantage avec les MS qu'avec les PS. Ceci s'explique par la différence d'âge et « le côté jeune des PS ».

A noter aussi qu'aucun cas de harcèlement scolaire n'a été suspecté dans cette classe de maternelle. Il en est de même pour le reste de l'établissement.

Concernant l'école, il s'agit d'un RPI (regroupement intercommunal) entre deux communes. L'école a été relocalisée en 2019 dans un nouveau bâtiment moderne. Cette école comprend aujourd'hui, un grand hall, une salle de motricité, une cantine, trois classes, une bibliothèque, deux cours de récréation et un grand pré qui sert de cour de récréation pour le cycle 3. Il est à noter aussi la présence d'une crèche « MAM'Zelle chouette ». Par ailleurs, lors des vacances scolaires et les mercredis, le centre aéré y est localisé.

### **2.2.2. La mise en œuvre des séances**

En ce qui concerne la mise en œuvre, comme expliqué précédemment, le protocole prend place dans une séquence de langage oral « Manifester le langage oral dans toutes ses dimensions », avec 7 élèves de GS.

La première séance s'est déroulée le 9 novembre 2023. Il s'agissait dans un premier temps d'une découverte de l'album support *Le Petit Garçon qui aimait le rose*. Pour présenter cette séquence d'apprentissage, il a été expliqué que nous allions travailler sur les disputes entre enfants, la mise à l'écart des enfants au sein de l'école. Le mot « harcèlement » a été employé pour nommer l'ensemble des comportements violents et répétés à l'encontre d'une ou plusieurs personnes par l'action d'une ou plusieurs personnes. L'album a été lu puis l'enseignante a expliqué les mots qui pouvaient être compliqués à comprendre pour les élèves. Ensuite des questions de compréhension ont été posées oralement aux élèves :

- Quelle est la couleur dont parle le livre ?
- Qui aime le rose ?
- Pour quelle raison Nico embête Luc ?
- À la suite de ces moqueries, comment se sent Luc ?
- Selon vous, comment se sent Luc sur cette image ? Et sur celle-là ?
- Pourquoi les élèves de la classe appellent Luc par le prénom Lucie ?
- Qui est dans cet arbre ?
- Pourquoi Nico s'excuse auprès de Luc ?

Une phase d'institutionnalisation est menée pendant laquelle les élèves sont venus expliquer qu'ils avaient travaillé sur la lecture d'un livre qui parle d'un petit garçon qui se moque à répétition d'un autre. La maitresse confirme et dénonce la situation comme étant du harcèlement.

Le 16 novembre dernier a eu lieu la deuxième séance. Cette fois-ci, les élèves sont entrés davantage dans l'établissement du protocole. En effet, c'est au cours de ce temps d'apprentissage que j'ai introduit les « cartes émotions ». Chaque élève avait en sa possession trois cartes : la joie, la tristesse et le manque d'émotions. Dans un premier temps, l'enseignante a présenté ces différentes cartes. Pour la carte « sans émotion », les élèves ont d'abord dû la décrire puis constater qu'elle représentait un visage sans bouche, ni yeux, ni nez. Ainsi, l'adulte a fait comprendre par un jeu de questions réponses, que ce visage « vide » illustre le manque d'émotion.

- Par quoi voit-on les expressions de quelqu'un ?
- Si le visage est « vide » est-ce qu'on peut voir ce que ressent ce visage ?

Il a été expliqué aux enfants, que parfois, on peut ne pas ressentir d'émotions particulières. S'en est suivi une phase de découverte des cartes. Pour s'assurer de leur bonne compréhension, l'enseignante a demandé aux élèves de lui montrer telle ou telle carte. Une fois les cartes bien appropriées, la lecture de l'album a pu s'effectuer. Ce qui a donné suite à une activité où les enfants devaient se mettre à la place de certains personnages et exprimer avec les cartes ce qu'ils ressentiraient. Ceci permet donc aux élèves de se mettre à la place d'autrui et donc de faire preuve d'empathie.

Le questionnaire a été présenté une première fois aux élèves le 23 novembre 2023. L'enseignante a dans un premier temps expliqué le déroulé de cette séance aux élèves de GS, puis il y a eu lecture des questions à l'ensemble de groupe. Cela a permis de s'assurer la bonne compréhension des mots pour tous. En amont, il a bien été précisé qu'il ne fallait pas répondre aux questions pour le moment mais les comprendre et que leurs réponses seront importantes lors de la réponse à l'adulte.

Puis dans un second temps, il y a eu lecture du *Petit garçon qui aimait le rose*. Il s'agissait d'une lecture classique suivie de la présentation des illustrations. Puis le groupe s'est vu partagé, un élève est allé à l'écart avec la maitresse pendant que les autres devaient réaliser d'autres activités. Une fois installée, l'enseignante a pu commencer le questionnaire avec le premier élève. L'enfant répondait aux questions et elle notait les réponses et reformulait si besoin les questions. Les élèves venaient répondre aux questions à tour de rôle. Une fois le questionnaire réalisé par les 7 élèves, l'enseignante leur a demandé d'expliquer ce qu'ils venaient de faire (phase d'institutionnalisation) avant de passer au prochain atelier.

Ces trois premières séances venaient clore la première phase du protocole. Avant de commencer la deuxième phase, un important travail sur l'empathie a été réalisé. Apprendre aux enfants ce que c'est, comment la reconnaître et à quoi elle sert. Pour appuyer cet apprentissage, un travail sur l'identification des émotions a été mené de concert.

Le 30 novembre débutait la deuxième phase. Pour commencer l'empathie a été présentée aux élèves à partir d'une situation. Une photographie illustrant un enfant qui vient de s'uriner dessus est présentée aux élèves de GS. Puis l'enseignante leur pose la question « A votre avis, comment se sent cet enfant à ce moment ? » « Et si vous étiez à sa place comment vous sentiriez-vous ? ». A partir de ce jeu de questions-réponses, les élèves sont parvenus à se mettre à la place de cet enfant et à ressentir ce qu'il ressent comme si c'était eux. Puis l'enseignante leur a expliqué que quand ils font cette démarche, leur cerveau réagit comme s'il vivait aussi la situation et cela leur permet de comprendre la douleur que peut ressentir l'autre. Ainsi, quand on partage un peu la peine de l'autre on peut se rendre compte qu'il est triste et que l'on peut éviter de lui faire du mal et même l'aider. Ainsi, l'enseignante leur a expliqué l'importance de ne pas se moquer et le rôle crucial des mots pour aider les autres. Pour récapituler, l'empathie a été expliquée comme le fait de « se mettre à la place des autres, de ressentir un peu ce qu'ils ressentent et ainsi pouvoir les aider. Si on ne peut pas les aider, on évite au moins de leur faire plus de mal. Quand on aide quelqu'un, on se sent utile, ça fait du bien et on se rappelle que nous aussi on peut avoir besoin d'aide. »

A l'issue de ces explications, un album jeunesse *Bienvenus* de Barro a été lu aux élèves de GS. Ce livre traite de la capacité à se mettre à la place d'autrui. Puis des questions sur le thème et l'histoire du livre ont été posées aux élèves. Par extensions d'autres questions ont été posées sur le ressenti quand on aide quelqu'un et inversement.

Une deuxième séance sur la reconnaissance de l'empathie a été menée le 7 décembre 2023. Pour cette dernière un rappel sur ce qu'est l'empathie a été réalisée auprès des élèves. Puis quatre mises en situations ont été utilisées : deux sur l'émotion de la tristesse, une sur celle de la joie et une sur celle de la colère. [Annexe 6]

Après la présentation de ces dernières, des questions sur ces trois émotions ont été posées aux élèves de GS : ce qu'elles étaient, comment on pouvait les reconnaître. Il fallait ensuite donner des exemples de situations où eux se sont sentis tristes, joyeux et en colère. Puis, il a été expliqué aux élèves que pour chaque carte situation il y aurait trois choses à expliquer : décrire « comment je me sens, dire ce que je pense, dire ce que je fais ». Une fois les consignes lancées, un premier élève a

pioché une des cartes. Elle a été lue par l'enseignante, puis à tour de rôle chacun des enfants a donné des indications sur comment il se sentirait face à cette situation, ce qu'il penserait dans sa tête et sur ce qu'il ferait. Le tour de table effectué, l'enseignante a elle aussi répondu.

Ainsi, une discussion autour des actions possibles pour aider la personne qui vivait cette situation est née, chaque élève était libre de dire ce qu'il avait envie de faire à condition de le justifier. La même démarche a été réalisée pour les trois autres cartes situation. En guise d'institutionnalisation, l'enseignante leur a demandé ce qu'il fallait faire pour aider un camarade qui est en colère ou qui est triste, puis comment on se sentait après l'avoir aidé. Ensuite, elle a demandé s'ils aimeraient être aidés s'ils étaient dans l'une de ces situations. Ainsi, elle a pu conclure la séance en constatant que si on aime recevoir de l'aide, la réciprocité est aussi vraie.

A l'issue de ces deux séances sur l'empathie, la deuxième phase du protocole a pu débuter. Le 14 décembre 2023, la deuxième séance avec les « cartes émotions » a été réalisée. La trame de cette dernière est la même que celle du 16 novembre (phase 1).

L'enseignante a commencé sa séance en demandant au groupe d'étude de lui résumer le livre « Le garçon qui aimait le rose ». Puis un rappel sur les trois émotions représentées par les cartes a été fait : la tristesse, la joie et l'apathie qui a été présentée aux élèves comme étant le manque d'émotion. L'enseignante comme auparavant a bien rappelé aux élèves qu'ils devaient lui montrer la carte qui correspondait à ce qu'eux ressentiraient à la place d'un ou des personnages de l'histoire sans montrer sa carte à ses camarades et ce afin de ne pas biaiser les résultats.

Puis la lecture de l'album a pu s'effectuer suivie de l'utilisation des « cartes émotions » par les élèves pour exprimer leur ressenti

La deuxième présentation du questionnaire s'est faite le 21 décembre 2023. Comme lors de la première phase, l'enseignante a présenté le déroulé de la séance de langage et a bien précisé aux élèves qu'un moment serait réservé après la lecture de l'album pour répondre aux questions. Afin de s'assurer de la bonne compréhension des questions, une lecture expliquée de ces dernières a été réalisée. A l'issue de la lecture de l'œuvre, un premier élève a répondu aux questions sous forme de dictée à l'adulte, pendant que ses camarades réalisaient d'autres activités. Les élèves venaient répondre aux questions à tour de rôle. La salle de repos servait ici d'isoloir comme expliqué plus haut.

## **2.3. Recueil, analyse et interprétation des résultats**

Les résultats du protocole vont être étudiés et expliqués dans leur ordre chronologique.

En effet, pour rappel, le protocole s'articule comme tel : il y a tout d'abord une première phase qui correspond à l'analyse de la capacité des élèves à se mettre à la place d'autrui par le biais des cartes émotions et du questionnaire, puis, un travail autour du sentiment d'empathie et enfin une deuxième phase également destinée à analyser la capacité à comprendre les émotions d'autrui toujours par le biais des cartes émotions et le questionnaire. Les activités entre ces deux phases de recueils de données ont pour objectif de constater si les élèves développent davantage la capacité à se mettre à la place des autres, et donc de faire preuve d'empathie et par suite lutter contre le phénomène de harcèlement scolaire.

A l'issue de ces sept séances, j'ai constaté que deux des élèves avaient été absents durant une ou plusieurs séances de ce protocole. Dans un souci qualitatif, j'ai décidé de ne pas prendre en compte leurs réponses. Par conséquent notre échantillon de GS ne compte plus que cinq élèves.

De plus, par soucis d'anonymat, les élèves se sont vu attribuer chacun un identifiant (lettre allant de A à E) Chaque identifiant est personnel et reste identique tout au long du protocole.

### **2.3.1. Recueil des données de la phase 1**

Cette partie se compose de deux séances espacées d'une semaine. Ces dernières font partie de la première articulation du protocole d'expérimentation.

#### **2.3.1.1. Résultat de la séance 2 du 16 novembre 2023 (phase 1)**

Elle s'est déroulée le matin du 16 novembre 2023, de 9h30 à 9h55. Durant ce créneau, le groupe des MS et PS était présent dans la salle de classe et une élève de MS a eu une crise de colère, ce qui a pu perturber les GS.

Comme précédemment expliqué, l'objectif de cette séance était d'utiliser l'une des trois cartes émotions pour exprimer ce que l'on ressentirait à la place d'un ou des personnages de l'histoire. Afin de ne pas biaiser les résultats, chaque élève a montré individuellement sa carte à l'enseignante. Ces données seront présentées en [Annexe 7].

Ce recueil de données comporte trois résultats qui correspondent aux trois questions posées.

- Question 1 : Que ressentirez-vous à la place de Luc ?
- Question 2 : Que ressentirez-vous à la place de Nico ?

- Question 3 : Que ressentirez-vous à la place des autres élèves de la classe ?

Pour la première question, un élève a utilisé la carte « joie » pour exprimer ce qu'il ressentirait à la place de Luc, deux la carte « tristesse » et deux élèves ont utilisé la carte « sans émotion ».

Les résultats pour la deuxième question s'expriment ainsi trois élèves ont utilisé la carte « tristesse » pour exprimer ce qu'ils ressentiraient à la place de Nico, et deux élèves ont montré la carte « sans émotion ».

La question « Que ressentirez-vous à la place des autres élèves de la classe ? » présente quant à une plus grande homogénéité des réponses. En effet, cinq élèves ont montré la carte « joie ». Les cartes « tristesse » et « sans émotion » n'ont pas été utilisées. C'est donc la carte « joie » qui est surreprésentée pour cette question.

A l'issue de cette séance, il est demandé aux élèves de ne pas verbaliser la carte montrée à l'enseignante afin de ne pas influencer les autres. L'utilisation de la salle de sieste (légèrement isolée de la salle de classe) m'a paru être un gage de neutralité.

### **2.3.1.2. Résultat de la séance 3 du 30 novembre 2023 (phase 1)**

Parmi les 13 questions, 5 portaient sur de la compréhension de texte, 5 sur le phénomène du harcèlement scolaire et 3 sur le rôle de l'empathie.

Les résultats sont présentés dans la grille suivante : Les questions sont celles exposées dans l'annexe 5, par soucis d'organisation, elles seront répertoriées dans la grille sous forme de numéros. Les réponses des élèves sont résumées pour pouvoir s'adapter au format de la grille.

Elèves	A	B	C	D	E
Questions					
1	Sans émotion.	Je ne sais pas.	Heureuse.	Je ne sais pas.	Bien.
2	Content.	Content.	Content.	Content.	Bien.
3	Nico l'appelle Lucie, et lui dit d'aller jouer avec les filles. Luc a les yeux remplis de larmes. Nico l'embête.	Car son sac est rose.	Nico se moque de Luc car il a un sac rose. Il l'appelle Lucie.	Car son sac est rose.	Nico embête Luc, je ne sais pas pourquoi.
4	Car Luc aime le rose.	Je ne sais pas.	A cause de son sac rose.	Car le rose est la couleur préférée de sa sœur.	Je ne sais pas.
5	Triste.	Triste.	Il n'est pas content.	Il n'est pas content.	Triste.
6	Les autres peuvent se moquer de lui.	Je ne sais pas.	Ce n'est pas grave.	Rien.	Rien.
7	Luc n'a pas envie de jouer. Il reste seul et Nico vient l'embêter.	Il n'est pas content mais je ne sais pas pour quelles raisons.	Il n'est pas content et il est triste.	Il est triste.	Luc est triste.



8	Luc vient de l'aider alors qu'il a été méchant avec lui toute la matinée. Nico ne comprend pas pourquoi Luc est gentil avec lui.	Je ne sais pas.	Car Nico a traité Luc de « Lucie ».	Car il a embêté Luc.	Je ne sais pas.
9	Nico va le défendre contre ceux qui se moque de lui.	Il est en colère.	Je ne sais pas.	Je ne sais pas.	Je ne sais pas.
10	Oui.	Oui.	Non.	Oui.	Oui je l'aurais aidé.
11	Sans émotions.	Je ne sais pas.	Je ne sais pas.	Je ne sais pas.	Luc est content.
12	Non.	Non.	Non.	Non.	Non.
13	Je ne les aurais pas regardés.	Je ne sais pas.	Je ne sais pas.	Je l'embêterai.	Je ne sais pas.

### 2.3.2. Analyse des données de la phase 1

Les résultats de cette première phase sont très intéressants. En effet, lors de la séance 2, pour la première question, « Que ressentirez-vous à la place de Luc ? », un seul élève a utilisé la carte « joie » (élève B). Tous les autres ont compris que le personnage n'était pas heureux de se faire harceler. Cependant, cette réponse peut s'expliquer par la non-compréhension de l'album par l'élève mais aussi par son manque d'attention pendant la séance. Les élèves qui ont utilisé la carte « tristesse » ont verbalisé dès la première séance, que ce comportement envers Luc devait grandement le peiner.

La compréhension de l'émotion de Nico a rencontré une plus grande hétérogénéité de réponses. Ce qui est compréhensif puisqu'il n'est pas précisé dans l'album comment se sent le harceleur. C'est seulement à la fin qu'une ouverture sur sa peur est mise en évidence. De plus, il est possible d'utiliser les différentes cartes émotions pour ce personnage en fonction de l'avancée dans l'histoire.

Pour la question « Que ressentirez-vous à la place des autres élèves de la classe ? » la verbalisation d'une élève a biaisé les résultats. En effet, elle a montré sa carte avec discrétion, mais l'a verbalisée. Ainsi, chacun à leur tour, les élèves suivants ont quasiment tous montré cette même carte, qui est la carte « joie ». Dans *Le petit garçon qui aimait le rose*, on peut voir les regards des autres camarades, mais rien ne nous indique leurs émotions. On peut seulement imaginer par le biais des illustrations leur apathie.

Ainsi, les illustrations du livre pourraient donc influencer les réponses (ce n'est pas une étude de textes, mais une étude de ressenti personnel). On peut donc envisager d'occulter les illustrations du livre pour la deuxième phase.

Concernant les résultats de la séance 3 de la phase 1 : les questions de compréhension de l'œuvre *Le petit Garçon qui aimait le rose* sont majoritairement correctes. En effet, les élèves sont tous parvenus à reconnaître les émotions de Luc (question 2 et 5). Tous ont compris qu'il y avait un conflit entre Nico et Luc (question 3). La totalité des élèves est parvenue à identifier la raison des moqueries : la couleur du sac de Luc et 3 élèves sur 5 ont mis cette couleur en relation avec l'acharnement de Nico envers Luc (question 4). La même proportion d'élèves a compris pourquoi Nico s'est excusé auprès de Luc.

Pour ce qui est de l'empathie des élèves vis-à-vis de ce personnage, d'après les résultats, aucun élève ne s'est senti touché par l'histoire. Aucun ne s'est mis à la place de Luc et n'a ressenti de la tristesse mais, un élève a ressenti de la joie à la suite des excuses de Nico (question 1).

Concernant les causes du harcèlement, d'après les réponses, 3 élèves sur les 5 présents ne trouvent pas que le fait d'avoir un cartable rose et d'aimer cette couleur soit une raison suffisante pour subir du harcèlement (question 6).

1 élève sur 5, semble avoir compris les conséquences du harcèlement que subit Luc. Ce petit garçon est triste et décide de s'isoler plutôt que de rester visible et de subir les moqueries (question 7).

Pour ce qui est des solutions, la question 9 est celle qui a posé le plus de difficultés aux élèves, un seul a compris le sens de cette phrase « Luc avait en face de lui quelqu'un qui désormais pouvait le défendre contre ceux et celles qui se moqueraient de sa préférence pour la couleur le rose » et ce qu'elle sous-entendait. Grâce à son aide envers son agresseur, Luc montre à Nico que rien ne justifie la violence. Ainsi, Nico prend conscience de ses actes et décide d'être le « rempart » de Luc contre les moqueries des autres élèves. Aucun élève n'a compris que Luc faisait preuve de gentillesse en aidant Nico (question 11). De plus, tous affirment qu'ils auraient aidé Nico à descendre de l'arbre. Ce qui ici signifie qu'ils auraient fait preuve d'empathie envers leurs agresseurs sans en être conscient (question 10).

Après la lecture de ce livre, la totalité des élèves certifient qu'ils ne se seraient pas moqués de Luc (question 12) donc qu'ils ne feraient pas partie des agresseurs.

En ce qui concerne le rôle de témoin, aucune des réponses semblent montrer que les élèves seraient intervenus pour aider Luc (question 13). L'élève D affirme même qu'il serait aller embêter Luc avec les autres. Ainsi, l'élève aurait été harceleur (en opposition avec sa réponse à la question 12).

On constate que l'élève E n'a pas su répondre à quatre questions. De même que pour l'élève B qui n'a pas trouvé de réponses pour six des questions. Il s'agit de deux élèves très en retrait et qui sont des petits parleurs. J'ai pu constater depuis septembre que ces derniers présentaient des difficultés de compréhension de textes et de questions.

### **2.3.3. Recueil des données de la phase 2**

Cette partie se compose de deux séances espacées d'une semaine. Ces dernières font partie de la deuxième articulation du protocole d'expérimentation.

### **2.3.3.1. Résultat de la séance 6 du 14 décembre 2023 (phase 2)**

La séance s'est déroulée le matin du 14 décembre 2023, de 9h30 à 9h55. Comme précédemment, le groupe était présent dans la salle de classe. L'objectif de cette séance était d'utiliser l'une des trois cartes émotions (tristesse, joie, sans émotion) pour exprimer ce que l'on peut ressentir à la place d'un ou des personnages de l'histoire.

Les élèves peuvent se mettre à la place de trois personnes, il y a donc 15 réponses avec 9 choix possibles par élève. La seule contrainte qui a été imposée aux élèves et de ne pas verbaliser la carte choisie et de ne pas regarder celle de leurs camarades.

Les données recueillies seront présentées en [Annexe 8].

Pour la première question « Que ressentirez-vous à la place de Luc ? », les cinq élèves ont tous été unanime la carte « tristesse ».

La question « Que ressentirez-vous à la place de Nico ? » présente les résultats suivants : un élève a utilisé la carte « joie » alors que les quatre autres ont fait le choix de la carte « sans émotion ». Cette fois-ci c'est donc la carte « sans émotion » qui a été la plus représentative de leurs sentiments.

Concernant les résultats de la troisième question « Que ressentirez-vous à la place des autres élèves de la classe ? » trois élèves ont montré la carte « tristesse » et deux la carte « sans émotion. »

On peut noter l'absence de la carte « joie » dans les réponses aux questions une et trois. Lors de cette sixième séance de nombreux élèves ont regardé la carte que leurs camarades montraient à l'enseignante malgré de nombreux rappels.

### **2.3.3.2. Résultat de la séance 7 du 21 décembre 2023 (phase 2)**

Comme expliqué dans la partie de la phase 1, parmi les 13 questions, 5 portaient sur de la compréhension de texte, 5 sur le phénomène du harcèlement scolaire et 3 sur le rôle de l'empathie.

Les résultats sont présentés dans la grille suivante. Les questions sont celles présentées dans l'annexe. Ces dernières sont répertoriées dans la grille sous forme de numéros. Les phrases des élèves sont résumées pour s'adapter au format de la grille.

L'anonymat des élèves est respecté puisqu'ils sont désignés par des lettres.

Elèves	A	B	C	D	E
Questions					
1	J'ai aimé comment se termine l'histoire.	Je me sens triste, je n'aimerais pas être la place de Luc.	Je suis triste pour Luc.	Je suis contente que Nico ne se moque plus de Luc.	Je me sens bien, car Nico a compris qu'il ne fallait pas se moquer.
2	Il est joyeux.	Il a l'air heureux.	Il est content d'aller à l'école.	Il est content.	Il est joyeux.
3	Ils se moquent de Luc car il a un sac rose et Nico l'appelle Lucie.	Les enfants se moquent de Luc à cause de son cartable rose.	Les enfants de l'école se moquent de Luc.	Ils se moquent de son cartable rose.	Les élèves se moquent du cartable de Luc.
4	Car Nico n'aime pas le rose.	Nico est très méchant avec Luc, car pour lui un garçon ne doit pas avoir de sac rose.	Nico est méchant à cause du cartable rose de Luc. Il l'appelle Lucie, comme si c'était une fille.	Car pour Nico le rose c'est pour les filles.	Nico ne comprend pas qu'un garçon puisse aimer le rose.
5	Il n'est pas content, il est triste.	Il est triste et il pleure.	Luc est triste, il ne comprend pas pourquoi on se moque de son sac.	Il est triste et il pleure.	Il est triste que les autres ne trouvent son cartable beau.
6	Il veut que Luc soit comme lui et qu'il n'ait pas de cartable rose. Mais tout le	Rien, ce n'est pas son cartable.	Rien, ça ne le regarde pas.	Rien, Luc a le droit d'avoir un cartable rose.	Ce ne sont pas ses affaires.

	monde doit avoir le cartable qu'il veut.				
7	Luc préfère rester <b>seul</b> car Nico l'a beaucoup embêté.	Luc est tout <b>seul</b> , il ne veut plus qu'on l'embête.	On s'est trop moqué de lui. Il veut être <b>seul</b> .	Il pleure car les autres l'on beaucoup embêté.	Il est très triste et il est <b>seul</b> .
8	Car il l'a embêté toute la journée et il comprend que c'est méchant.	Il s'est moqué de Luc.	Il comprend que ce n'est pas bien de se moquer et il s'excuse.	Luc l'aide alors qu'il l'a embêté. Alors il s'excuse.	Nico sait qu'il a été trop méchant avec Luc.
9	Nico va le <b>défendre</b> contre ceux qui vont se moquer de son cartable et de lui.	Nico va être gentil et va le <b>défendre</b> contre les autres.	Maintenant Nico il va plus se moquer et il va <b>l'aider</b> .	Je pense que plus personne <b>ne va embêter</b> Luc car Nico est avec lui.	Maintenant, Nico va <b>protéger</b> Luc.
10	Je ne pense pas, je serais en colère contre lui.	Oui.	Oui, je sais grimper aux arbres.	Oui.	Oui, j'aurais été gentille.
11	De <b>gentillesse</b> .	Je ne sais pas.	Il est <b>gentil</b> .	Il est <b>gentil</b> .	De <b>gentillesse</b> .
12	<b>Non</b> .	<b>Non</b> .	<b>Non</b> je n'aime pas quand on se moque.	<b>Non</b> ce n'est pas bien de se moquer.	<b>Non</b> .
13	Je ne me serais pas moqué de	Je l'aurais défendu.	J'aurais joué avec Luc.	Je me serais disputé avec Nico, car Luc	J'aurais été gentille avec Luc.

	Luc et je l'aurais défendu.			peut avoir le sac qu'il veut.	
--	-----------------------------	--	--	-------------------------------	--

#### 2.3.4. Analyse des données de la phase 2

Les résultats de cette deuxième phase montrent les bienfaits d'avoir travaillé sur l'empathie en amont. En effet, lors de la séance des « cartes émotions », pour se mettre à la place de Luc, aucun élève n'a utilisé la carte joie. Ceci montre donc qu'ils ont compris que les mots pouvaient blesser autant que la violence physique et que les moqueries peuvent attrister un camarade. De plus, dès la première séance, le groupe a compris la peine que pouvait ressentir Luc face à cette situation.

Il en est de même pour l'émotion de Nico. Dans cette séance, aucun élève n'a pensé que Nico était triste lorsqu'il harcelait Luc. Par ailleurs, pour certains Nico est content d'embêter un camarade. Ceci peut s'expliquer par les illustrations : en effet lors des différentes scènes, on peut voir que le visage de Nico est content et mesquin. De plus, avec ces résultats on peut en déduire que pour l'échantillon, il est possible que Nico ne ressente aucune émotion quand il harcèle.

Aucune carte « joie » n'a été utilisée en réponse à la question « Que ressentirez-vous à la place des autres élèves de la classe ? ». Ainsi, pour les GS il semble que les élèves du livre ressentent de la tristesse ou bien n'ont aucune émotion lorsqu'ils sont spectateurs malgré eux du harcèlement que subit Luc. Ici, les cartes « tristesse » peuvent renvoyer au fait que les élèves de GS pensent que les élèves du livre font preuve d'empathie envers Luc et essaient de se mettre à sa place.

Pour ce qui est des résultats de la deuxième partie de la phase deux, en comparaison à la première phase, les élèves se sont davantage impliqués et appliqués.

Concernant la compréhension du texte, grâce aux multiples lectures du livre « Le petit garçon qui aimait le rose », les élèves ont tous très bien compris ce qui se passait dans cette histoire. Tout d'abord, tous ont reconnu les émotions éprouvées par Luc tout au long du récit (questions 2 et 5). Les GS ont compris que Luc était très content d'aller à l'école puisqu'il était très fier de son nouveau cartable rose, mais lorsqu'il subit les moqueries de ses camarades ainsi que la violence verbale de Nico, il devient triste. Par ailleurs, la totalité des élèves a relevé la présence ainsi que l'origine du conflit entre Nico et Luc (question 3 et 4). 5 sur 5 des élèves ont proposé des raisons expliquant les soudaines excuses de Nico envers Luc (question 8).

Les questions abordant le thème du harcèlement sont également très riches en enseignement. Si on considère les questions par ordre chronologique d'évènements, tout notre échantillon est d'accord pour dire que le fait d'avoir un cartable rose ne justifie nullement le harcèlement (question 6). Puis concernant les conséquences, nos 5 élèves sont conscients que les moqueries affectent Luc et provoquent son isolement dans la cour de récréation (question 7). Enfin, la phrase qui indique la remédiation de la situation « Luc avait en face de lui quelqu'un qui désormais pouvait le défendre contre ceux et celles qui se moqueraient de sa préférence pour la couleur rose » (question 9), notre échantillon d'étude après explications des mots a assimilé cette notion.

Avec les réponses à la question 12, nous pouvons affirmer que nos 5 GS ont compris que le comportement de Nico envers Luc n'était pas correct et que rien ne le justifiait. Ainsi, la totalité du groupe affirme qu'il n'aurait pas agi de cette manière.

La question 13, permet de se rendre compte du rôle d'acteur dans le phénomène du harcèlement scolaire. Lors de cette interrogation, les 5 élèves ont affirmé qu'ils seraient intervenus en faveur de Luc.

L'empathie au travers des questions 1, 10, 11 a également été bien assimilée. En effet, nos cinq élèves ressentent des émotions qui sont en rapport avec celle du petit garçon harcelé. De plus, 4 sur 5 sont d'accord avec Luc quand il agit avec gentillesse envers son harceleur. Les GS étant des enfants de 5 ans, l'empathie a été présentée comme une forme de gentillesse. Ce propos se retrouve dans les réponses de la question 11, puisque 4 élèves sur 5 ont mentionné le terme « gentillesse ».

### 2.3.5. Comparaison des résultats

Pour apprécier l'évolution des mentalités à travers ce protocole expérimental, il est nécessaire d'effectuer une comparaison entre les résultats de la phase une et ceux de la phase deux. Pour rappel, ces deux phases ont été séparées par un travail sur l'empathie.

Cette partie va d'abord comparer les résultats obtenus lors de la première activité (les cartes émotion), puis une comparaison entre les réponses au questionnaire sera effectuée.

Afin de permettre une meilleure visualisation des résultats de l'utilisation des cartes émotions, le tableau ci-dessous résume les données obtenues au cours des deux phases.

Questions	Phase 1	Phase 2
-----------	---------	---------



Cartes émotions sélectionnées	Joie	Tristesse	Sans émotion	Joie	Tristesse	Sans émotion
1 : Que ressentirez-vous à la place de Luc	1 X	2 X	2 X		5 X	
2 : Que ressentirez-vous à la place de Nico		3 X	2 X	1 X		4 X
3 : Que ressentirez-vous à la place des autres élèves de la classe	5X				3 X	2 X

En tout, il y a trois questions auxquelles cinq élèves doivent répondre avec les cartes émotions. De ce fait, il y a 15 réponses.

Durant la phase une, c'est la carte « joie » qui a été la plus utilisée (6 fois sur 15), durant la phase deux c'est la carte « tristesse » qui est la majoritairement présentée avec 8 utilisations sur 15 possibles.

Pour la question 1 « Que ressentirez-vous à la place de Luc », lors de la première phase les trois types de réponse ont été rencontrés. En revanche, lors de la deuxième phase tous ont été unanimes pour montrer qu'ils ressentaient de la tristesse pour Luc.

Concernant la deuxième question « Que ressentirez-vous à la place de Nico », lors de la première phase les GS pensaient qu'il éprouvait soit de la tristesse soit un manque d'émotion. A l'inverse, les résultats de la phase 2 montre qu'un GS a ensuite pensait qu'il pouvait ressentir de la joie en harcelant son camarade.

Durant la phase une, les résultats à la troisième question « Que ressentiez-vous à la place des autres élèves de la classe », montrent que les élèves pensaient que les témoins des scènes de harcèlement envers Luc se réjouissaient du spectacle. Cependant, ceux de la deuxième phase, nous montre que pour notre échantillon, ces scènes peuvent provoquer soit de la tristesse soit un manque d'émotion.

Pour permettre une bonne comparaison des réponses obtenues au questionnaire durant les deux phases, chaque question va être reprise pour chaque phase.

La comparaison va s'articuler par groupe de questions : les questions de compréhension, puis les questions abordant le harcèlement scolaire et enfin les questions sur l'empathie.

❖ Les questions de compréhension (questions 2 – 3 – 4 – 5 – 8)

- Pour la question 2 « Selon toi, comment se sent le petit garçon au centre de la couverture » : pour tous les élèves, et ce quel que soit la phase, Luc est joyeux.
- La question 3 « Que se passe-t-il dans la cour de récréation de cette histoire ? Pourquoi les autres enfants se moquent-ils de Luc ? » : pour les deux phases, nos 5 GS ont compris qu'il y avait des moqueries envers Luc. A noter que durant la phase 1, 2 GS n'ont pas compris que les moqueries étaient motivées par le cartable rose de Luc.

En revanche, pour la phase 2, tous l'avaient compris (question 4 : « Pourquoi Nico est si méchant avec Luc ? »)

- Question 5 « Et qu'est-ce que ressent Luc ? » : pour tous les élèves et lors des deux phases, cette situation rend Luc triste.
- Question 8 « Pour quelle raison Nico s'excuse-t-il » : lors de la phase 1, deux élèves n'ont pas su quoi répondre et pour la phase 2, tous les élèves ont été en mesure de répondre à cette question.

❖ Les questions sur le harcèlement scolaire (questions 6 – 7 – 9 – 12 – 13)

- Question 6 « Qu'est-ce que ça peut bien faire à Nico si Luc aime le rose » : les motifs du harcèlement soulevée par cette question n'ont trouvé aucun écho pour 3 élèves sur 5. En revanche, lors de la phase 2, à cette même question tous étaient d'accord pour dire qu'une préférence envers une couleur ne pouvait justifier le harcèlement que subissait Luc.
- Question 7 « Que se passe-t-il sur cette page ? » cette question aborde les conséquences du harcèlement. Lors des deux phases, les cinq élèves ont répondu que Luc était triste et voulait rester seul.

- Question 9 « « Luc avait en face de lui quelqu'un qui désormais pouvait le défendre contre ceux et celles qui se moqueraient de sa préférence pour la couleur rose ». Qu'est-ce que cela veut dire ? » : cette phrase évoque la remédiation phase à la situation. Au cours de la phase 1, un seul élève a compris que Nico allait maintenant défendre Luc contre les moqueries des autres enfants, à l'inverse au cours de la phase 2, la totalité de notre échantillon a su que cette phrase signifiait que Nico allait maintenant protéger Luc.
- Question 12 « Est-ce que toi tu te serais moqué de Luc » : cette question permet de se rendre compte du comportement des élèves face à cette situation et tous prétendent qu'ils ne seraient pas moqués du petit garçon au cartable rose en phase 1 et 2.
- Question 13 « A la place des autres élèves de la classe, qu'aurais-tu fait ? » : cette question aborde ici le rôle des témoins. Les réponses à cette question sont aux antipodes l'une de l'autre entre les deux phases. En phase 1, aucun des élèves ne seraient intervenus en faveur de Luc, en revanche en phase 2, tous l'auraient aidé et défendu.

❖ Les questions sur l'empathie (questions 1 – 10 - 11)

- Question 1 « Quelles émotions ressens-tu après la lecture de cette histoire ? » : en phase 1, les élèves se sentaient soit heureux, soit sans émotion et deux élèves n'ont pas répondu à cette question. En phase 2, les élèves étaient soit tristes par rapport au harcèlement que vivait Luc, soit heureux que la situation s'améliore pour ce petit garçon.

Les questions 10 et 11 ont pour but de mesurer l'empathie des élèves.

- Question 10 « Est-ce que toi, tu aurais aidé Nico à descendre de l'arbre ? » : les résultats sont identiques en première et deuxième phase : 4 GS l'auraient aidé et 1 GS (élève A) ne l'aurait pas aidé (ce n'est pas le même GS qui n'aurait pas aidé Nico entre la phase 1 et 2).
- Question 11 « De quoi fait preuve Luc en aidant Nico ? » : lors de la première phase, aucun élève n'a parlé de gentillesse ou d'empathie, alors qu'en deuxième phase, 4 sur 5 ont parlé de gentillesse pour qualifier cet acte.

### 2.3.6. Interprétations et problématique de départ

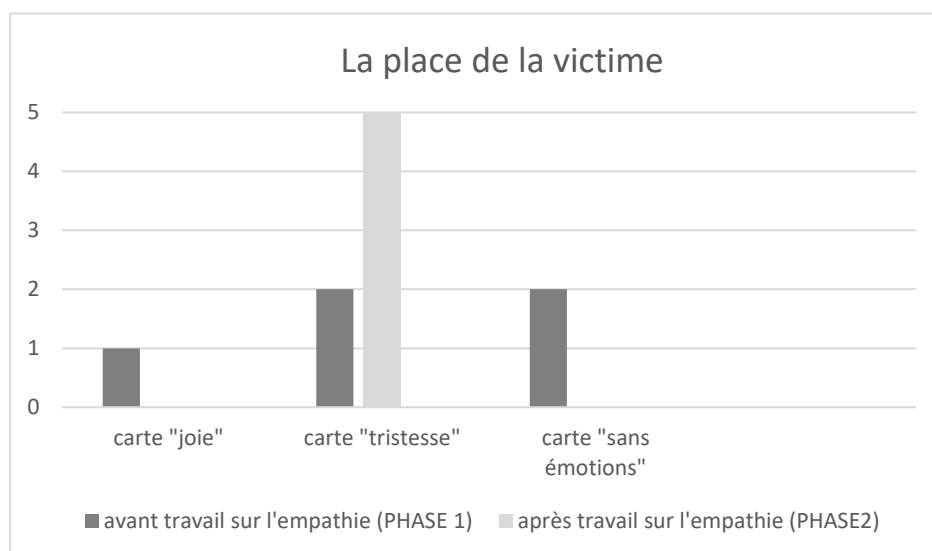
Notre protocole se compose des deux activités : la première correspond à l'utilisation de « cartes émotions » pour indiquer ce que l'on ressentirait si on était à la place du personnage désigné. Il s'agit donc d'un travail sur la capacité à se mettre à la place d'autrui et donc faire preuve d'empathie.

Notre deuxième activité est représentée par un questionnaire qui illustre les faits du harcèlement scolaire au travers de l'œuvre « Le petit garçon qui ne voulait pas aller à l'école » et de la position que prennent nos élèves par rapport aux trois acteurs du harcèlement que sont : la victime, l'agresseur et les témoins.

Ainsi ces deux phases sont complémentaires l'une à l'autre, le travail sur l'une permet indirectement de travailler sur l'autre.

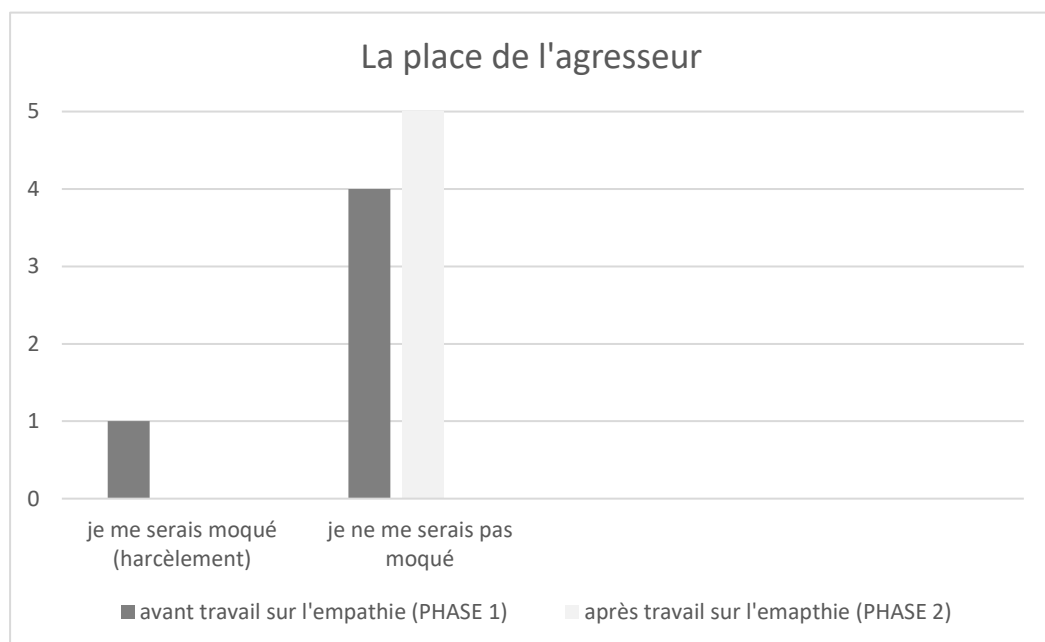
Afin de répondre à la problématique de ce mémoire « En quoi stimuler l'empathie permet de prévenir du harcèlement scolaire à l'école » un travail sur l'empathie s'est intercalé entre les deux phases.

Concernant la place de la victime à partir des résultats de l'activité « les cartes émotions », nous pouvons affirmer que lorsque les élèves ont dû décrire leurs sensations après la lecture de cet album, ils avaient tendance avant le travail sur l'empathie à utiliser les cartes de façon plus ou moins aléatoire. Après ce travail au vu des résultats, notre échantillon semble avoir compris que ce qu'il se passait dans la cour de récréation était un phénomène grave qui affectait psychologiquement Luc, puisqu'ils se disent éprouver de la tristesse.



Ainsi, ils ont réussi à faire preuve d'empathie en imaginant ce qu'eux ressentiraient à la place de ce petit garçon victime de harcèlement scolaire. En mettant l'accent sur l'empathie, notre échantillon a pu développer une meilleure compréhension des sentiments et des expériences inhérentes à la victime de harcèlement. En comprenant les émotions de la victime, les élèves sont donc plus susceptibles de reconnaître l'impact émotionnel et psychologique du harcèlement.

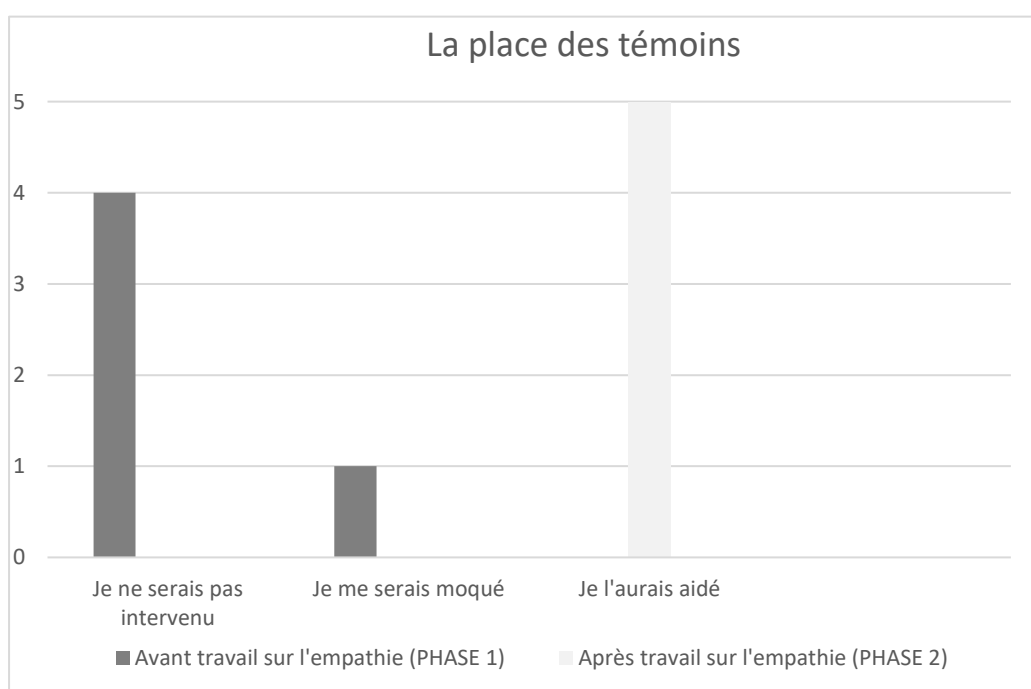
Par ailleurs, au vu des résultats obtenus sur la capacité des élèves à harceler, il est encourageant de constater que ce travail de deux séances sur l'empathie a contribué à les sensibiliser sur l'importance de ne pas harceler. En cultivant l'empathie, les individus sont mieux équipés pour comprendre les sentiments des autres et donc cela leur permet d'adopter des comportements plus respectueux et bienveillants. De cette manière, l'empathie semble favoriser une prise de conscience des conséquences émotionnelles et psychologiques du harcèlement sur la ou les victimes. En comprenant leur douleur, les élèves sont plus susceptibles de rejeter le harcèlement et de promouvoir un environnement positif.



Il en va de même avec les résultats à la question « Que ressentirez-vous à la place des autres élèves de la classe ? » : au début de l'expérimentation, nos cinq élèves s'imaginaient être joyeux à la place des témoins. Ils pensaient que cela les aurait fait rire de voir et d'entendre des moqueries. Ils assimilent ça à un spectacle divertissant. Cependant, après les deux séances sur l'empathie, ils ont ressenti de la tristesse ou un manque d'émotion. Ainsi, après avoir étudié la capacité à se mettre à la

place d'autrui, ils se sont rendu compte du fait que voir quelqu'un se faire violenter ne les rendaient pas plus heureux. Les réponses de la carte « sans émotions » peuvent indiquer le fait, que les élèves ne n'éprouvent certes pas de joie face à cette situation, mais qu'ils considèrent que « cela ne les regarde pas ».

Les résultats aux questions sur la place qu'ont les témoins dans ces agressions ont permis de constater que l'empathie avait un impact encourageant sur l'évolution positive du comportement des élèves en tant que témoins de harcèlement. En effet, les résultats suggèrent que la sensibilisation à ce que peuvent ressentir autrui amène les élèves à être plus enclin à intervenir et à soutenir une personne victime de harcèlement. Cela peut aider pour aller vers une communauté éducative plus solidaire.



Nous pouvons affirmer que l'empathie joue un rôle crucial dans la prévention et la résolution du harcèlement scolaire. En effet, grâce à l'empathie, les élèves sont aptes à comprendre les émotions des victimes. Cela favorise une prise de conscience des conséquences émotionnelles et psychologiques du harcèlement, encourageant ainsi les efforts pour mettre fin à de tels comportements. De cette manière, l'empathie permet de lutter contre l'indifférence des témoins de harcèlement scolaire. De plus, les élèves qui développent une empathie sont davantage capables de signaler des incidents aux adultes responsables. La création d'un environnement où le harcèlement aurait plus de difficultés à s'exprimer est aussi favorisé.

Ainsi, en travaillant sur l'empathie, on travaille sur la prévention des comportements harceleurs et par ailleurs l'empathie encourage le développement de la conscience sociale en incitant les élèves à reconnaître les injustices et à agir en faveur du bien-être de leurs pairs.

#### **2.4. Analyse du dispositif**

À la vue de nos résultats et après leur interprétation, nous pouvons affirmer que stimuler l'empathie permet de réduire le harcèlement scolaire. En effet, en stimulant l'empathie, on encourage les élèves à se mettre à la place des autres, ainsi on peut accroître leur compréhension des émotions des victimes. Cela peut provoquer une diminution des comportements harceleurs. Par ailleurs, la stimulation de l'empathie favorise un meilleur climat scolaire ou le respect des différences et la tolérance prônent. De plus, le développement d'une communication plus positive fait que les élèves peuvent être favorable à résoudre les conflits de façon constructive plutôt que développer des comportements agressifs.

Tous ces éléments permettent de dire que l'empathie peut jouer un rôle prépondérant dans la prévention du harcèlement. Les élèves présentant une forte empathie vont être plus enclins à signaler les comportements des harceleurs et à intervenir en faveur des victimes.

Je pense, cependant qu'il nous faut pondérer notre analyse et ceux en raison de plusieurs paramètres.

Tout d'abord, l'usage de notre panel peut faire débat. Nos élèves, dans ce protocole n'ont que 5 ans ; ils sont encore dans le développement de leurs compétences cognitives, émotionnelles et sociales et peuvent ne pas avoir une compréhension complète du phénomène de harcèlement scolaire. Ils sont encore dans le stade préopératoire selon le concept de développement cognitif de Piaget.

Pour eux, il est possible que ce soient « uniquement » des comportements hostiles, qui n'ont pas réellement l'intention de nuire. Ceci peut donc influencer sur notre analyse.

Par ailleurs, expliquer ce qu'est l'empathie, concept des plus abstraits à des élèves de 5 ans peut s'avérer compliqué. Leur développement cognitif et émotionnel est en plein développement, leur langage est encore limité, la centration sur eux-mêmes encore présente.

De plus, notre protocole se compose uniquement de 5 élèves. Cet échantillon est donc très petit ce qui peut poser des problèmes de validation des résultats. En effet, ces 5 résultats limitent la fiabilité de l'interprétation. En raison du faible échantillon, les résultats obtenus ne sont pas représentatifs et ils ne sont pas stables. Cet échantillon ne peut donc servir de base solide pour tirer des conclusions statistiquement significatives.

Concernant le support utilisé pour le protocole « Le petit garçon qui aimait le rose », plusieurs critiques peuvent être faites. Tout d'abord, on peut se demander si ce livre n'est pas trop long pour des enfants de 5 ans. Néanmoins, il s'agissait du livre le plus court disponible parmi la sélection préalablement faite. Après de nombreuses lectures, nous pouvons nous demander si l'histoire du petit garçon témoigne réellement d'une situation de harcèlement puisque aucune notion sur la durée du phénomène n'est précisée. De surcroît, il est également à noter que cette œuvre ne parle pas des émotions de Nico, l'agresseur, il est donc compliqué pour des élèves de GS de comprendre les émotions qui sont mises en jeu.

Il est important de noter que stimuler l'empathie ne doit pas être considéré comme une solution unique, mais plutôt comme faisant partie d'une approche plus large qui englobe des mesures telles que la sensibilisation, la formation des enseignants et le soutien aux victimes. L'approche globale et la collaboration de l'ensemble de la communauté scolaire sont essentielles pour créer un environnement sûr et bienveillant.

## **2.5. Evolutions possibles (réinvestissements)**

Afin d'enrichir ce protocole de recherche, il est possible de citer différentes évolutions possibles. Tout d'abord, il est envisageable de travailler davantage sur l'empathie. Par exemple, on peut utiliser des ouvrages d'album jeunesse qui mettent en avant des personnages faisant preuve d'empathie. D'utiliser les matières artistiques pour laisser les élèves exprimer leurs émotions : en discutant de leurs créations, ils peuvent comprendre les ressentiments des autres.

Avec les activités sportives, il est par exemple possible de mettre en place davantage de jeux de coopération afin d'encourager les élèves à travailler collectivement vers un objectif commun.



Le théâtre est un autre moyen d'appréhender l'empathie. S'approprier un personnage dans son entièreté, c'est se mettre à sa place, dans son corps et dans sa tête. Dans cet ordre d'idée on peut citer le jeu des trois figures. Il s'agit de l'un des dispositifs recommandés par le ministère de l'Education nationale dans la lutte contre le harcèlement scolaire. Ce jeu permet à la fois de développer des compétences empathie et psycho-social, de favoriser une dynamique de classe basée sur le respect mutuel mais également de familiariser les élèves avec les changements de rôles. Les trois figures est un jeu théâtral centré comme son nom l'indique sur trois figures : l'agresseur, la victime et le témoin. Jouer au jeu des trois figures aide les enfants à prendre du recul et à se mettre à la place des autres et donc faire preuve d'empathie. Il les aide également à développer leur esprit critique et à résoudre les conflits de manière pacifique.

Cependant, pour mener correctement cet atelier il est nécessaire d'avoir participé à une formation de trois jours afin de se prévaloir du diplôme d'animateur délivré par l'Association DEPJ3F « Développer l'empathie par le jeu des trois figures ».



## Conclusion

---

Le harcèlement scolaire est un phénomène reconnu récemment. Il s'agit d'une forme de violence qui peut être multiple : verbale, physique, psychologique et émotionnelle.

Pour pouvoir qualifier une situation de harcèlement scolaire trois paramètres doivent être simultanés : l'intentionnalité de nuire, la répétition de ces actes et l'existence d'une relation d'emprise asymétrique entre le ou les dominants et le ou les dominés. Ce phénomène est sournois puisqu'il s'effectue hors de la vue des adultes.

Le harcèlement scolaire s'apparente à une relation triangulaire, entre une ou des victimes, un ou des témoins et un ou des harceleurs. Chaque rôle peut évoluer et être interchangeable.

Les conséquences de tels actes sont couplées avec la durée des agissements. Au début la victime perd confiance en elle et commence à s'isoler, puis au fil des mois elle va développer des symptômes dépressifs qui peuvent conduire au suicide.

Des signes annonciateurs peuvent alerter sur le mal-être chez la victime : isolement, chute des résultats scolaires, engouement pour les écrans, comportement agressif.

Un sentiment peut permettre de lutter contre ce fléau. Il s'agit de l'empathie. Comme expliqué précédemment, l'empathie est la capacité à se mettre à la place d'autrui donc de comprendre ce qu'il ressent. Il s'agit d'une adaptation qui se développe sous l'influence de paramètres environnementaux et encadrés par des prédispositions biologiques innées. Si un élève présente un déficit d'empathie, il peut ne pas comprendre la portée de ses actes et cela peut favoriser des comportements à l'origine du harcèlement scolaire.

Afin d'endiguer ce phénomène, l'institution scolaire a mis en place différents dispositifs, comme le numéro d'appel « Stop harcèlement » au 3020, la journée « Non au harcèlement » qui est le premier jeudi après les vacances de la Toussaint, le programme pHARe qui permet de sensibiliser les élèves aux conséquences du harcèlement et de former une communauté protectrice de professionnels. Nous pouvons également citer le prix « Non au harcèlement » qui récompense des projets d'élèves proposant des solutions pour lutter contre cette violence.

On peut noter aussi la prise de conscience des législateurs qui ont adopté des lois, comme celle de mars 2022 qui classe le harcèlement scolaire comme délit dans le code pénal, délit sanctionnable par des amendes voir de l'emprisonnement.

Afin de valider ma problématique : En quoi stimuler l'empathie permet de prévenir du harcèlement scolaire ? J'ai mis en place un protocole expérimental au sein de ma classe de maternelle

de contractuel alternante. Du fait de la complexité du sujet, j'ai choisi les élèves les plus âgés. Ainsi mon panel d'étude est composé de cinq GS.

Pour appuyer ce protocole, un support littéraire a été choisi afin de présenter les informations de manière ludique et simple : *Le petit garçon qui aimait le rose* de Jeanne Taboni Misérazzi et Raphaëlle Laborde. Comme outil, il a été utilisé trois cartes émotions « joie » « tristesse » et « sans émotion » ainsi qu'un questionnaire regroupant des questions sur la compréhension de l'histoire, sur le harcèlement et sur l'empathie.

La mise en œuvre de ce protocole s'est déroulée durant les sept séances de la période 2. Elle a été scindée en deux phases. Chacune de ces phases comportait à la fois l'utilisation des cartes émotions et à la fois le questionnaire.

Entre ces deux phases j'ai effectué un travail sur le sentiment d'empathie. Il a permis de faire comprendre au groupe ce qu'était l'empathie et son utilité. A travers plusieurs activités il a été expliqué aux élèves les ravages que peuvent engendrer les moqueries. Le but était de leur faire comprendre qu'en s'appropriant le mal-être de l'autre, on peut mesurer sa tristesse et changer son comportement allant même jusqu'à l'aider.

Au vu des résultats collectés on se rend compte que les élèves, grâce au travail sur l'empathie, sont parvenus à se mettre à la place de la victime et ont compris que ce harcèlement l'impactait. On peut noter aussi, qu'après les deux phases du protocole, les GS ont compris que rien ne justifiait la violence. On peut également constater que l'échantillon s'est rendu compte de l'importance que pouvait jouer les témoins dans cette relation asymétrique.

A la lecture de ces résultats, on peut conclure qu'en développant l'empathie avec des activités ludiques, les élèves peuvent acquérir des outils pour mieux comprendre leurs pairs et être plus aptes au respect et à la bienveillance. Ce processus qui permet de comprendre la douleur des autres contribue à la lutte le phénomène du harcèlement scolaire et incite les élèves à reconnaître les violences et à agir en faveur du bien-être de leurs pairs.

Un travail sur l'empathie favorise la prévention des comportements harceleurs.

Cependant ces résultats sont critiquables, notamment en raison du très faible échantillon. Cinq individus ne sont pas une base quantitative et qualitative suffisante. Ces résultats ne sont donc pas représentatifs.

Il est intéressant de remarquer que cette problématique est d'actualité, puisque l'ancien ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse qui est maintenant notre Premier ministre, Gabriel Attal, compte déployer un plan interministériel de lutte contre le harcèlement à l'École. Ce plan

reposera sur la mise en place de comportements positifs de communication. Dans cet objectif, des cours d'empathie vont être dispensés dans les écoles maternelles et élémentaires. Des essais sont en cours dans des écoles pilotes.

Pour Gabriel Attal, ouvrir les élèves à l'empathie est indispensable pour améliorer la qualité des relations et l'acquisition des règles du vivre ensemble. In fine, ces dispositions devraient permettre une réduction du harcèlement scolaire et donc favoriser la réussite scolaire de tous les élèves dans un climat serein.

Cet apprentissage des règles du vivre ensemble fera naître, à terme, les citoyens de demain, responsables et en harmonie avec eux-mêmes et la société qui les abrite.

## Références bibliographiques

---

(PDF) *The Effectiveness of Whole-School Antibullying Programs : A Synthesis of Evaluation Research.* (s. d.). Consulté 18 avril 2023, à l'adresse

[https://www.researchgate.net/publication/242074136\\_The\\_Effectiveness\\_of\\_Whole-School\\_Antibullying\\_Programs\\_A\\_Synthesis\\_of\\_Evaluation\\_Research](https://www.researchgate.net/publication/242074136_The_Effectiveness_of_Whole-School_Antibullying_Programs_A_Synthesis_of_Evaluation_Research)

Assistants chargés de prévention et de sécurité. (s. d.). Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse. Consulté 19 avril 2023, à l'adresse

<https://www.education.gouv.fr/bo/12/Hebdo32/MENE1233197C.htm>

Bellon, J., & Gardette, B. (2010). Le rôle des pairs dans la constitution du harcèlement scolaire. *Diversité*, 162(1), 68-71.

Camuset, C., Zampirolo, N., Wiart, C., & Berdin, S. (2010). Harcèlement entre élèves. *Le Journal des psychologues*, 283(10), 56-61. <https://doi.org/10.3917/jdp.283.0056>

Catheline, N. (2009). Harcèlements en milieu scolaire. *Enfances & Psy*, 45(4), 82-90. <https://doi.org/10.3917/ep.045.0082>

Catheline, N. (2017). Harcèlement scolaire : L'éclairage des travaux sur l'empathie. *Le Journal des psychologues*, 350(8), 63-68. <https://doi.org/10.3917/jdp.350.0063>

Catheline, N. (2017). Le harcèlement à l'école : Pourquoi ? Comment ? In *L'intranquillité* (p. 27-34). Presses Universitaires de France. <https://doi.org/10.3917/puf.frydm.2017.03.0027>

Catheline, N. (2018). Chapitre Premier. Qu'est-ce que le harcèlement scolaire ? Vol. 2e éd. (p. 5-24). Presses Universitaires de France. <https://www.cairn.info/le-harcelement-scolaire--9782130813712-p-5.htm>

*Climat scolaire et prévention des violences* | Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse. (s. d.). Consulté 18 avril 2023, à l'adresse <https://www.education.gouv.fr/climat-scolaire-et-prevention-des-violences-11918>

Conseil des ministres du 18 mai 2011. *La lutte contre le harcèlement à l'école.* (2011, mai 18). *vie-publique.fr*. <http://www.vie-publique.fr/discours/182129-conseil-des-ministres-du-18-mai-2011-la-lutte-contre-le-harcelement-l>

Corpart, I. (2018). ▶ *La famille aujourd'hui, entre tradition et modernité*, Sébastien Dupont, Éditions sciences humaines, 2017, 224 p. *Recherches familiales*, 15(1), 163-165. <https://doi.org/10.3917/rf.015.0163>

de Saint Martin, C. (2012). Nommer les violences scolaires. Des incivilités au harcèlement scolaire. *GRAPE, La lettre de l'enfance et de l'adolescence*, 87(1), 119-126. <https://doi.org/10.3917/lett.087.0119>

Decety, J., & Holvoet, C. (2021). Le développement de l'empathie chez le jeune enfant. *L'Année psychologique*, 121(3), 239-273.

*Déconstruire les mécanismes du harcèlement scolaire – Projet de fin d'études.* (s. d.). Consulté 18 avril 2023, à l'adresse <https://www.rapport-gratuit.com/deconstruire-les-mecanismes-du-harcelement-scolaire/>

*Définition de la violence | INSPQ.* (s. d.). Consulté 18 avril 2023, à l'adresse <https://www.inspq.qc.ca/rapport-quebecois-sur-la-violence-et-la-sante/vers-une-perspective-integree-en-prevention-de-la-violence/definition-de-la-violence>

Dupâquier, J. (1999). Chapitre premier. Qu'est-ce que la violence scolaire ? In *La violence en milieu scolaire* (p. 7-20). Presses Universitaires de France. <https://www.cairn.info/la-violence-en-milieu-scolaire--9782130499442-p-7.htm>

Harcèlement scolaire : les dernières mesures' <<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A16879>> [accessed 10 December 2023].

'J'enseigne au cycle 1', éducol | Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Direction générale de l'enseignement scolaire <<https://eduscol.education.fr/83/j-enseigne-au-cycle-1>> [accessed 4 December 2023].

*Journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'école.* (s. d.). Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse. Consulté 21 avril 2023, à l'adresse <https://www.education.gouv.fr/journee-nationale-de-lutte-contre-le-harcelement-l-ecole-941>

*Le dispositif des ambassadeurs « Non au harcèlement ».* (s. d.). Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse. Consulté 21 avril 2023, à l'adresse <https://www.education.gouv.fr/non-au-harcelement/le-dispositif-des-ambassadeurs-non-au-harcelement-323021>

*Le harcèlement entre élèves | éducol | Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse— Direction générale de l'enseignement scolaire.* (s. d.). Consulté 18 avril 2023, à l'adresse <https://eduscol.education.fr/974/le-harcelement-entre-eleves>

*Le harcèlement scolaire – DROITS DES LYCEENS.* (s. d.). Consulté 18 avril 2023, à l'adresse <http://droitsdeslyceens.com/le-harcelement-scolaire/>

*Le harcèlement scolaire devient un délit : Ce que dit la loi.* (s. d.). Consulté 22 avril 2023, à l'adresse <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15548>

*Les enquêtes nationales de climat scolaire et de victimation.* (s. d.). Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse. Consulté 18 avril 2023, à l'adresse <https://www.education.gouv.fr/les-enquetes-nationales-de-climat-scolaire-et-de-victimation-323459>

*Les enquêtes nationales de climat scolaire et de victimation.* (s. d.). Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse. Consulté 20 avril 2023, à l'adresse <https://www.education.gouv.fr/les-enquetes-nationales-de-climat-scolaire-et-de-victimation-323459>

*Loi du 2 mars 2022 visant à combattre le harcèlement scolaire.* (s. d.). [vie-publique.fr](http://www.vie-publique.fr). Consulté 22 avril 2023, à l'adresse <http://www.vie-publique.fr/loi/282708-loi-balanant-2-mars-2022-combattre-le-harcelement-scolaire>

*Loi du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance. (s. d.). vie-publique.fr. Consulté 22 avril 2023, à l'adresse <http://www.vie-publique.fr/loi/269264-loi-ecole-de-la-confiance-du-26-juillet-2019-loi-blanquer>*

*Loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République. (s. d.). Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse. Consulté 19 avril 2023, à l'adresse <https://www.education.gouv.fr/loi-ndeg2013-595-du-8-juillet-2013-d-orientation-et-de-programmation-pour-la-refondation-de-l-ecole-5618>*

*Lutte contre le harcèlement : Campagnes de sensibilisation. (s. d.). Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse. Consulté 22 avril 2023, à l'adresse <https://www.education.gouv.fr/non-au-harcelement/lutte-contre-le-harcelement-campagnes-de-sensibilisation-323026>*

*Michaud, Y. (2014). Définir la violence ? Les Cahiers Dynamiques, 60(2), 30-36. <https://doi.org/10.3917/lcd.060.0029>*

'Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions au cycle 1', éducol | Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Direction générale de l'enseignement scolaire  
<<https://eduscol.education.fr/105/mobiliser-le-langage-dans-toutes-ses-dimensions-cycle-1>> [accessed 1 November 2023].

*Narme, P., Mouras, H., Loas, G., Krystkowiak, P., Roussel, M., Boucart, M., & Godefroy, O. (2010). Vers une approche neuropsychologique de l'empathie. Revue de neuropsychologie, 2(4), 292-298. <https://doi.org/10.3917/rne.024.0292>*

Nicole Catheline, 'Chapitre III. Empathie et alexithymie', Que sais-je ? (Paris cedex 14: Presses Universitaires de France, 2023), 3e éd

*Panfile, T. M., & Laible, D. J. (2012). Attachment security and child's empathy : The mediating role of emotion regulation. Merrill-Palmer Quarterly, 58, 1-21. <https://doi.org/10.1353/mpq.2012.0003>*

*pHARe : Un programme de lutte contre le harcèlement à l'école. (s. d.). Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse. Consulté 20 avril 2023, à l'adresse <https://www.education.gouv.fr/non-au-harcelement/phare-un-programme-de-lutte-contre-le-harcelement-l-ecole-323435>*

*Prévenir et gérer le harcèlement entre élèves. (s. d.). Consulté 20 avril 2023, à l'adresse <https://mallettedesparents.education.gouv.fr/professionnels/ID206/prevenir-et-gerer-le-harcelement-entre-eleves>*

*Prévention et prise en charge des violences en milieu scolaire. (s. d.). éducol | Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Direction générale de l'enseignement scolaire. Consulté 19 avril 2023, à l'adresse <https://eduscol.education.fr/979/prevenir-et-agir-contre-les-violences>*

*Protocole de prise en charge des situations de harcèlement entre élèves – Circonscription de PONCIN. (s. d.). Consulté 20 avril 2023, à l'adresse <https://poncin-ain.circo.ac-lyon.fr/wordpress/2023/03/01/protocole-de-prise-en-charge-des-situations-de-harcelement-entre-eleves/>*



*Que faire en cas de harcèlement ? (s. d.). Consulté 21 avril 2023, à l'adresse <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32247>*

*Que savons-nous à propos de la violence dans les médias ? (2013, janvier 17). HabiloMédias. <https://habilomedias.ca/violence/que-savons-nous-propos-violence-m%C3%A9dias>*

Raymond A. Mar, Jennifer L. Tackett, and Chris Moore, 'Exposure to Media and Theory-of-Mind Development in Preschoolers', *Cognitive Development*, 25.1 (2010), 69–78  
<<https://doi.org/10.1016/j.cogdev.2009.11.002>>.

*Rentrée 2023 : De nouvelles mesures contre le harcèlement à l'École. (s. d.). Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse. Consulté 22 avril 2023, à l'adresse <https://www.education.gouv.fr/rentree-2023-de-nouvelles-mesures-contre-le-harcelement-l-ecole-377852>*

*Résultats de l'enquête Sivis 2020-2021 auprès des écoles publiques et des collèges et lycées publics et privés sous contrat. (s. d.). Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse. Consulté 18 avril 2023, à l'adresse <https://www.education.gouv.fr/resultats-de-l-enquete-sivis-2020-2021-aupres-des-ecoles-publiques-et-des-colleges-et-lycees-publics-326311>*

*Section 3 bis : Du harcèlement moral (Articles 222-33-2 à 222-33-2-3)—Légifrance. (s. d.). Consulté 21 avril 2023, à l'adresse [https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section\\_lc/LEGITEXT000006070719/LEGISCTA000006165282/2022-03-09](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006070719/LEGISCTA000006165282/2022-03-09)*

Serge Boimare, 'Chapitre 6. Renouer avec les quatre principes fondamentaux de la pédagogie', in *Ces enfants empêchés de penser*, Pédagogie[s] (Paris: Dunod, 2019), 2e éd., 71–97  
<<https://www.cairn.info/ces-enfants-empeches-de-penser--9782100793570-p-71.htm>> [accessed 1 November 2023].

*Simon, E. (2009). Processus de conceptualisation d'« empathie ». Recherche en soins infirmiers, 98(3), 28-31. <https://doi.org/10.3917/rsi.098.0028>*

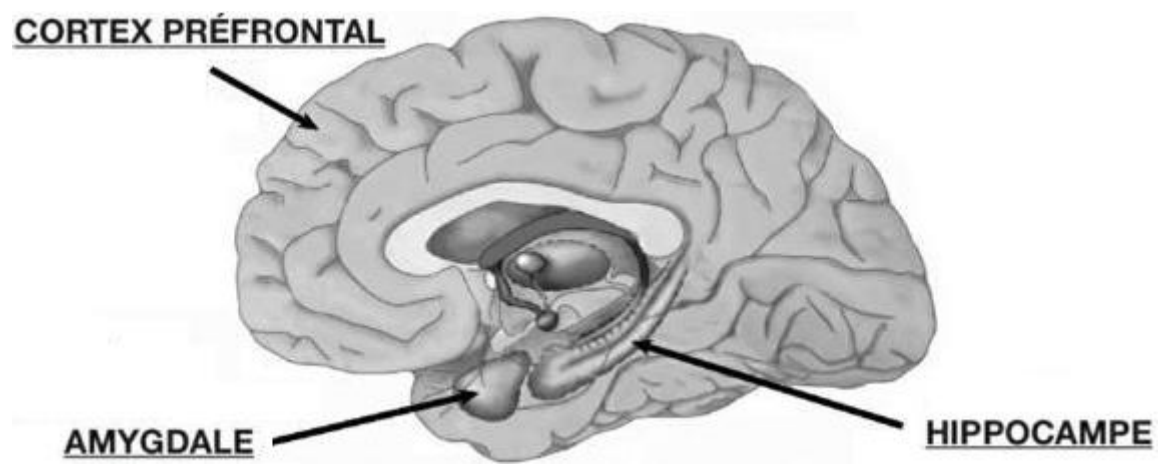
*Tisseron, S. (2017). Les dérives de l'empathie. L'école des parents, 623(2), 7-11. <https://doi.org/10.3917/epar.623.0007>*

*Vinz et Lou - Abordez les enjeux de soci\{t\} avec les 7-12 ans*

## Annexes

Annexe 1. Coupe du système cérébral.....	83
Annexe 2. Grille d'auto-évaluation : questionnaire sur le harcèlement scolaire.....	84, 85
Annexe 3. Les cartes émotions.....	86
Annexe 4. Grille des cartes émotions.....	87
Annexe 5. Questionnaire sur l'album <i>Le petit Garçon qui aimait le rose</i> .....	88, 89
Annexe 6. Grille des cartes émotions.....	90
Annexe 7. Résultat de la séance 2 (16 novembre 2023) .....	91
Annexe 8. Résultats de la séance 6 (14 décembre 2023) .....	92

**Annexe 1. Coupe du système cérébral :**



Hiller, E. (2022, novembre 11). *The Nonisocortical Character Of The Limbic Lobe—Limbic System*. AmeriCorps Health. <https://www.americorpshealth.biz/limbic-system/the-nonisocortical-character-of-the-limbic-lobe.html>

## Annexe 2. Grille d'auto-évaluation : questionnaire sur le harcèlement scolaire

# Grille d'auto-évaluation

ÉTABLISSEMENT :  DATE :   
CLASSE :   FILLE  GARÇON

Bonjour, le questionnaire que tu vas remplir va servir à mieux comprendre certains problèmes qui peuvent se passer entre élèves. Aucun autre élève n'en aura connaissance. Il ne s'agit ni d'un contrôle, ni d'un test et il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse. Si tu as des difficultés à comprendre une question, tu peux lever le doigt pour demander de l'aide. Nous te remercions pour ta participation.

**Coche le chiffre qui correspond à ta réponse en tenant compte de toute l'année scolaire.**

1 = Jamais

2 = Parfois

3 = Souvent

4 = Très souvent

### Avant d'aller à l'école

- 1  2  3  4 As-tu peur d'aller à l'école à cause d'un ou plusieurs élèves ?  
 1  2  3  4 As-tu peur sur le trajet de l'école à cause d'un ou plusieurs élèves ?  
 1  2  3  4 As-tu menti pour rester chez toi par peur de retrouver un ou plusieurs élèves à l'école ?

### À l'école

- 1  2  3  4 As-tu peur d'aller en récréation à cause d'un ou plusieurs élèves ?  
 1  2  3  4 As-tu été mis(e) à l'écart dans la classe ou à la récréation par un ou plusieurs élèves ?  
 1  2  3  4 Est-ce qu'un ou plusieurs élèves t'empêchent de déjeuner tranquillement à la cantine ?  
 1  2  3  4 Est-ce qu'un ou plusieurs élèves racontent des choses fausses ou méchantes sur toi ?  
 1  2  3  4 Est-ce qu'on t'a donné un surnom méchant ?  
 1  2  3  4 Est-ce qu'un ou plusieurs élèves se moquent de toi ou t'insultent (par exemple, à propos de la couleur de ta peau, de tes origines ou de ton physique) ?  
 1  2  3  4 T'es-tu bagarré(e) avec un ou plusieurs élèves ?  
 1  2  3  4 Est-ce qu'un ou plusieurs élèves t'ont fait du mal exprès (par exemple, en te bousculant ou en te lançant un objet) ?  
 1  2  3  4 Est-ce qu'on t'a déjà menacé(e) de te voler ou t'a-t-on déjà volé des affaires ?  
 1  2  3  4 As-tu participé à un jeu qui te semble dangereux à la demande d'un ou plusieurs élèves ?  
 1  2  3  4 As-tu été embêté(e) quand tu étais aux toilettes par un ou plusieurs élèves ?  
 1  2  3  4 Est-ce qu'un ou plusieurs élèves ont essayé de te retirer tes habits ?  
 1  2  3  4 Est-ce qu'un ou plusieurs élèves ont essayé de toucher des parties de ton corps ou de t'embrasser sans que tu dises oui ?

## Sur Internet ou sur les écrans (téléphone portable, tablette, ordinateur, etc.)

- 1  2  3  4 Reçois-tu ou as-tu vu des messages insultants ou menaçants te concernant d'un ou plusieurs élèves sur un téléphone portable, sur les réseaux sociaux ou sur une plateforme de jeux en ligne ?
- 1  2  3  4 Des photos ou messages circulent-ils sur toi sans ton accord sur un téléphone portable, sur les réseaux sociaux ou sur une plateforme de jeux en ligne ?

## Comment te sens-tu ?

- 1  2  3  4 As-tu du mal à faire tes devoirs à cause de ce que tu vis à l'école ?
- 1  2  3  4 As-tu du mal à t'endormir ou fais-tu des cauchemars à cause de ce que tu vis à l'école ?
- 1  2  3  4 As-tu mal au ventre ou à la tête à cause de ce que tu vis à l'école ?
- 1  2  3  4 Te mets-tu en colère ou es-tu agressif(ve) sans savoir pourquoi ?
- 1  2  3  4 Est-ce que tu te sens triste à cause de ce que tu vis à l'école ?
- 1  2  3  4 Est-ce que tu te sens seul(e) à l'école ?

À renseigner par l'enseignant(e)

TOTAL DE 1 : <input type="text"/>	TOTAL DE 2 : <input type="text"/>	TOTAL DE 3 : <input type="text"/>	TOTAL DE 4 : <input type="text"/>	/24
-----------------------------------	-----------------------------------	-----------------------------------	-----------------------------------	-----

### Si tu as l'impression d'être embêté(e) souvent dans ton école ou sur Internet

- oui  non Est-ce toujours par le ou les mêmes élèves ?
- oui  non As-tu déjà demandé de l'aide à un(e) autre élève ?
- oui  non As-tu déjà demandé de l'aide à tes parents ?
- oui  non As-tu déjà demandé de l'aide à un adulte de l'école ?

### Pour en savoir plus

- oui  non As-tu au moins un(e) ami(e) dans ton école ?
- oui  non Connais-tu le numéro de téléphone contre le harcèlement 3018 ?
- oui  non As-tu déjà, avec d'autres élèves, embêté un(e) autre élève en te moquant de lui ou d'elle, en répétant des rumeurs à son sujet, en le ou la bousculant ou en le ou la mettant à l'écart ?
- oui  non Connais-tu un(e) élève harcelé(e) dans ton école ?
- oui  non Connais-tu un(e) élève harcelé(e) dans ta classe ?

1. 'Grille d'auto-évaluation'. 'La lutte contre le harcèlement entre élèves', éducol | Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse | Direction générale de l'enseignement scolaire <<https://eduscol.education.fr/974/la-lutte-contre-le-harcèlement-entre-eleves>> [accessed 1 March 2024].
- 2.

Annexe 3. Les cartes émotions



*La tristesse*



*Le manque d'émotion*



*La joie*

## Annexe 4. Grille des cartes émotions

### Grille : Les cartes émotions

Questions :

- Que ressentirez-vous à la place de Luc ?
- Que ressentirez-vous à la place de Nico
- Que ressentirez-vous à la place des autres élèves de la classe ?

Numéro des élèves	Carte : joie	Carte : tristesse	Carte : sans émotion
Elève 1			
Elève 2			
Elève 3			
Elève 4			
Elève 5			

**Annexe 5. Questionnaire sur l'album *Le petit Garçon qui aimait le rose*.**

**Questionnaire oral : Le petit garçon qui aimait le rose – Jeanne Taboni  
Misérazzi et Raphaëlle Laborde**

Date : .....

Prénom :.....

1) Quelles émotions ressens-tu après la lecture de cette histoire ?

.....  
.....

2) Selon toi, comment se sent le petit garçon au centre de la couverture ?

.....  
.....

3) Que se passe-t-il dans la cour de récréation de cette histoire ? Pourquoi les autres enfants se moquent-ils de Luc ?

.....  
.....

4) Pourquoi Nico est si méchant avec Luc ?

.....  
.....

5) Et qu'est-ce que ressent Luc ?

.....  
.....

6) Qu'est-ce que ça peut bien faire à Nico si Luc aime le rose ?

.....  
.....

7) Que se passe-t-il sur cette page ? → page où Luc est tout seul

.....  
.....

8) Pour quelle raison Nico s'excuse-t-il ?

.....  
.....



9) « Luc avait en face de lui quelqu'un qui désormais pouvait le défendre contre ceux et celles qui se moqueraient de sa préférence pour la couleur rose » qu'est-ce que ça veut dire ?

.....  
.....

10) Est-ce toi, tu aurais aidé Nico à descendre de l'arbre ?

.....  
.....

11) De quoi fait preuve Luc en aidant Nico ? → si le temps

.....  
.....

12) Est-ce toi aussi tu te serais moqué de Luc ?

.....  
.....

13) A la place des autres élèves de la classe, qu'aurais-tu fait ?

.....  
.....

Annexe 6. Grille des cartes émotions

Ton copain est triste car il ne sait pas dessiner un arbre de Noël.



Une de tes camarades est en colère car elle s'est fait disputer par la maîtresse.



Ton copain pleure car il a perdu son chat.



Ta copine est joyeuse car elle va avoir un petit frère.



## Annexe 7. Résultats de la séance 2 (16 novembre 2023)

### Grille : Les cartes émotions

Date : 16 novembre 2023

Questions :

- Que ressentirez-vous à la place de Luc ?
- Que ressentirez-vous à la place de Nico
- Que ressentirez-vous à la place des autres élèves de la classe ?

Numéro des élèves	Carte : joie	Carte : tristesse	Carte : sans émotion
Elève A	X	X	X
Elève B	X X	X	
Elève C	X	X	X
Elève D	X	X	X
Elève E	X	X	X

## Annexe 8. Résultats de la séance 6 (14 décembre 2023)

### Grille : Les cartes émotions

Date : 14 décembre

2023

Questions :

- Que ressentirez-vous à la place de Luc ?
- Que ressentirez-vous à la place de Nico
- Que ressentirez-vous à la place des autres élèves de la classe ?

Numéro des élèves	Carte : joie	Carte : tristesse	Carte : sans émotion
Elève A		X X	X
Elève B		X X	X
Elève C	X		X X
Elève D		X X	X
Elève E		X	X X

## En quoi stimuler l'empathie permet de prévenir du harcèlement scolaire à l'école primaire ?

---

Depuis quelques décennies la violence au sein de l'École ne cesse de croître. Le harcèlement scolaire est un phénomène grandissant avec près de 10% des élèves de l'école primaire qui y sont actuellement confrontés. Il s'agit d'une forme de violence qui peut être verbale, physique, émotionnelle ou encore psychologiques. Le harcèlement scolaire est une action négative portée par un ou plusieurs élèves à l'encontre d'un autre, difficile à appréhender par l'adulte mais aux conséquences multiples allant du décrochage scolaire jusqu'au suicide. Pour les définir trois critères sont nécessaires : intention de nuire, la répétition des actes et une relation d'emprise asymétrique. Il s'agit d'une relation asymétrique entre trois acteurs : la ou les victimes, le ou les témoins et le ou les harceleurs. Les conséquences, variant en gravité selon la durée des agissements, vont de la perte de confiance à des symptômes dépressifs, voire au suicide. L'empathie, en tant que capacité à comprendre les émotions d'autrui, est cruciale pour contrer le harcèlement, en particulier chez ceux qui en manquent.

On peut donc se demander : En quoi stimuler l'empathie permet de prévenir du harcèlement scolaire ? Pour répondre à cette question un protocole expérimentale va être mis en place dans une classe de maternelle (grande-section)

---

Mots-clés : Harcèlement scolaire, empathie, prévention.

## How does fostering empathy prevent bullying in primary school?

---

Violence in schools has been on the increase for several decades. School bullying is a growing phenomenon, with almost 10% of primary school pupils currently experiencing it. It is a form of violence that can be verbal, physical, emotional or psychological. School bullying is a negative act perpetrated by one or more pupils against another, which is difficult for adults to apprehend but has many consequences, ranging from dropping out of school to suicide. To define it, three criteria are necessary: intent to harm, repetition of the acts and an asymmetrical relationship of control. This is an asymmetrical relationship between three players: the victim(s), the witness(es) and the harasser(s). The consequences, which vary in severity depending on the duration of the behaviour, range from loss of confidence to depressive symptoms and even suicide. Empathy, as the ability to understand the emotions of others, is crucial in countering harassment, particularly in those who lack it.

The question is: How can stimulating empathy help prevent bullying at school? To answer this question, an experimental protocol will be set up in a nursery class (grande-section)

---

Keywords : Bullying, empathy, prevention.

**t-l-charger-la-brochure-d-information-du-programme-phare-93560 (1).pdf**

**Plan de prévention pour les écoles, les collèges et les lycées | Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse**

